COLOS ET SÉJOURS LINGUISTIQUES



ton hiver

2026 / 2027

Igesa fr
Engagé pour vous


Bertheaume
Bruz-Fénicat
Paris
Cerdon
Rochesson
Entre la ferme pédagogique, la balade en calèche et les ateliers, on a l'impression d'être de vrais fermiers pendant une semaine !
Celle-là est déjà sur ma wish list. En plus, c'est l'un des plus grands domaines skiables de France : il y a de quoi explorer pendant toute la semaine !
Solignat
La Plagne
Faire du canoë, grimper dans les arbres et découvrir la dune du Pilat, ça donne vraiment envie d'y aller avec les copains !
Andernos
J'ai testé le biathlon l'hiver dernier et j'ai adoré. On a l'impression d'être un vrai champion quand on enchaîne ski et tir !
Val Cenis
Méaudre
Chamrousse
Saint-Véran
Mont-Dauphin
J'adore le ski et cette année il y a aussi des séjours pour les ados. Avec toutes les pistes qu'il y a, je crois qu'on peut découvrir un nouvel endroit tous les jours.
Palavas
Fréjus
Garin
J'y suis allé l'an dernier. J'ai adoré le kayak, mais aussi l'escape game. Et la sortie en Camargue, je m'en souviens encore !



LE MOT DU DIRECTEUR GÉNÉRAL IGESA

Chères familles,

Cette année, l'IGESA célèbre 60 ans d'engagement au service des familles du ministère des Armées. Depuis six décennies, des centaines de milliers d'enfants ont découvert de nouveaux horizons, noué des amitiés durables et vécu leurs premières grandes aventures grâce à nos séjours.

Fidèles à cette mission, nous continuons à proposer des vacances adaptées à chaque âge, où découverte, partage et épanouissement vont de pair avec sécurité et bienveillance.

Merci pour votre confiance. Je souhaite à chacun de nos jeunes vacanciers une année pleine d'énergie, de rencontres et de souvenirs inoubliables.

Hugues de LA GIRAUDIÈRE,
Directeur général IGESA

Plus d'infos sur vos centres

Sommaire

ACTIVITÉS NEIGE

6/17 ans	Méaudre p. 12-13
6/11 ans	Val Cenis p. 13
6/14 ans	Saint-Véran p. 14
6/14 ans	Garin p. 14
12/17 ans	La Plagne p. 15
12/17 ans	Chamrousse p. 15
12/17 ans	Mont-Dauphin p. 16
12/17 ans	Val Cenis p. 16

NATURE

4/5 ans	Andernos p. 18
6/8 ans	Rochesson p. 18
6/9 ans	Palavas-les-Flots p. 19
6/10 ans	Andernos p. 19
6/12 ans	Cerdon p. 20
8/12 ans	Rochesson p. 20
6/14 ans	Bertheaume p. 20
8/14 ans	Fréjus p. 21
9/14 ans	Rochesson p. 21
10/14 ans	Palavas-les-Flots p. 22
11/14 ans	Andernos p. 22

SPORTS MÉCANIQUES

6/12 ans	Cerdon p. 23

SPORTS NAUTIQUES

6/10 ans	Bertheaume p. 23
6/10 ans	Palavas-les-Flots p. 23

ÉQUITATION

6/12 ans	Solignat p. 24
6/14 ans	Bruz-Fénicat p. 24

SPORTS COLLECTIFS

6/14 ans	Bertheaume p. 25

LOISIRS

12/17 ans	Paris p. 26
12/17 ans	Madrid p. 26

SÉJOURS LINGUISTIQUES

8/13 ans	Solignat p. 25
9/17 ans	Angleterre p. 28-30
11/17 ans	Irlande p. 30
13/17 ans	Malte p. 31
14/17 ans	États-Unis p. 31

Réservez à partir du 8 septembre 2026

NOS ÉQUIPES d'animation

97 %
des enfants sont revenus satisfaits de leur séjour et souhaitent renouveler l'expérience.

Qualifiées et passionnées, elles encadrent vos enfants pour des vacances inoubliables !

Confier son enfant lors d'une colonie de vacances, c'est une grande aventure, autant pour lui… que pour vous ! Pas d'inquiétude : nos équipes de choc sont là pour encadrer, animer et veiller sur vos enfants avec bienveillance et enthousiasme. Découvrez qui veille sur vos enfants pendant leur séjour !

Le Directeur de la colonie
Le Grand chef d'orchestre !

Responsable de l'ensemble du séjour, titulaire du **BAFD (brevet d'aptitude aux fonctions de directeur)** ou d'un diplôme équivalent dans l'animation et l'éducation.

Le Directeur adjoint
Le Super assistant

Bras droit du Directeur, titulaire du BAFD ou en cours d'obtention du BAFD ou d'un diplôme équivalent dans l'animation et l'éducation.

L'Assistant sanitaire
Le Super-héros des bobos

Chargé du suivi sanitaire des enfants. Titulaire du PSC1 (prévention et secours civiques de niveau 1) ou équivalent.

Les Animateurs
Les Magiciens de l'ambiance

Experts en jeux, sports, déguisements et fous rires, la plupart sont titulaires au minimum du **BAFA (brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur) ou d'un diplôme équivalent.** La réglementation impose qu'un minimum de 80 % des animateurs soient titulaires du BAFA (ou stagiaires) ou d'une équivalence.

Le Surveillant de baignade
Le Gardien des eaux

Présent sur certains séjours, pour surveiller chaque plouf et chaque éclaboussure et garantir des moments aquatiques 100 % fun et 0 % stress.
Titulaire d'un brevet surveillant de baignade ou d'un diplôme équivalent.

Les Intervenants spécialisés
Les Pros de l'aventure

Que ce soit pour le ski, la cani-rando, les sports mécaniques ou pour les nombreuses autres activités, nos prestataires sont triés sur le volet et leurs intervenants sont des experts diplômés, encadrant avec passion et expertise.

UN RECRUTEMENT SÉRIEUX POUR UNE COLO AU TOP !
- Sélection rigoureuse des équipes
- Diplômes et compétences vérifiés
- Casier judiciaire contrôlé

UN TAUX D'ENCADREMENT ADAPTÉ ET SUPÉRIEUR AUX NORMES
1 animateur pour 8 enfants en moyenne dans nos colonies. La réglementation impose 1 animateur pour 12 enfants.

Garin, hiver 2026 : 3e colo IGESA pour notre enfant, nous sommes extrêmement satisfaits. Les équipes d'encadrement sont très professionnelles. Notre enfant rentre ravi à chaque fois.



NOS POINTS FORTS

- **Des équipes engagées :** un encadrement qualifié et supérieur à la réglementation
- **Des séjours accessibles** grâce à nos tarifs subventionnés
- **Une restauration de qualité** et équilibrée
- **Des structures de qualité,** agréées et contrôlées
- **Des séjours qui leur ressemblent :** selon l'âge, les passions et adaptés au rythme de vos enfants
- **Une organisation rigoureuse** des transports
- **Des fratries réunies :** des centres accueillent de larges tranches d'âge
- **Un projet éducatif et une charte de fonctionnement**
- **Des journaux de bord gratuits** pour suivre ses aventures
- **Simple et flexible :** réservation et paiement en ligne sur igesa.fr, avec la possibilité de régler en plusieurs fois sans frais

La Plagne, hiver 2026, un ado : Ce que j'ai préféré? L'ambiance, les anims et la directrice incroyable !!!!!!

Projet éducatif IGESA

L'accueil de vacances et de loisirs IGESA, qui se décline en centres de vacances, centres de loisirs et séjours linguistiques, a pour finalité d'offrir aux jeunes des vacances agréables et enrichissantes dans un cadre convivial et sécurisé.



VACANCES

Proposer des moments privilégiés, sources de souvenirs

Le séjour est facteur de découvertes pour le jeune en raison de son évolution dans un milieu nouveau.
Durant son séjour, un projet riche et ludique, avec un large éventail d'activités physiques et sportives, culturelles, scientifiques, artistiques ou manuelles, lui est proposé.
Le séjour permet l'épanouissement du jeune à travers des expériences nouvelles jalonnées de moments exceptionnels, sources de plaisirs.
Le séjour favorise également l'autonomie du jeune au regard des choix qu'il exprime et des espaces de liberté dont il dispose. Le jeune bénéficie d'un accompagnement qui l'aide à être acteur de ses propres vacances.



SÉCURITÉ

Assurer la sécurité physique, morale et affective des jeunes

IGESA responsabilise tous les participants au séjour sur leurs droits et leurs devoirs. À ce titre, chacun s'engage à respecter la charte de fonctionnement.
IGESA prend en compte les rythmes de vie et les besoins spécifiques de chacun dans leurs différences.
IGESA est soucieuse de la santé du jeune et lui garantit une bonne hygiène de vie quotidienne, corporelle et alimentaire.



VIVRE ENSEMBLE

S'enrichir de la vie de groupe

Le séjour facilite le vécu d'expériences individuelles et collectives à partir d'une dynamique de groupe, fruit du mélange des adultes et des jeunes.
Le respect, l'échange, l'écoute favorisent le partage entre ces différents acteurs.
IGESA reconnaît à chacun le droit à la différence dans le cadre collectif et laïque du séjour.
Le séjour encourage l'apprentissage de la vie en groupe et permet au jeune de découvrir des milieux naturels et socioculturels diversifiés.



ENVIRONNEMENT

IGESA accorde une grande importance à l'éducation à l'environnement et à l'écocitoyenneté.
Dans chacun de nos centres, les enfants sont sensibilisés à adopter des gestes respectueux de la nature, à mieux comprendre les enjeux environnementaux actuels et à intégrer des habitudes durables dans leur quotidien. À travers des activités ludiques, des ateliers interactifs et des découvertes sur la biodiversité locale, ils sont invités à développer une conscience écologique.
Des actions concrètes sont mises en place pour réduire notre impact sur l'environnement, tout en encourageant les enfants à devenir, à leur échelle, des acteurs du changement pour un avenir plus responsable.

CHARTE DE FONCTIONNEMENT

Cette charte définit les règles de vie commune qu'IGESA demande aux Directeurs, Animateurs et enfants d'appliquer scrupuleusement pendant le séjour.

1 / SANTÉ

Tabac

Droit à la prévention et à l'information :
Le Directeur doit mettre en place des moyens d'information, de prévention et de protection.
Droit au respect des non-fumeurs :

- Les enfants de moins de 15 ans n'ont pas le droit de fumer.
- Les jeunes de plus de 15 ans (avec l'accord des parents) et le personnel ont la possibilité de fumer à certaines heures à l'extérieur de l'enceinte du centre de vacances de jeunes (CVJ), à plus de 10 mètres de l'accès de l'établissement, et hors de la présence des non-fumeurs.
- Il est interdit de fumer dans les lieux publics, dans les transports et pendant les activités.

Sexualité

Droit au respect de l'autre et à la protection des mineurs :

- Tous les adultes doivent adopter un comportement exemplaire et sans ambiguïté et faire preuve de discrétion dans leurs relations.
- Toutes relations sexuelles entre mineurs ou entre adultes et mineurs sont interdites.

Alcool

La consommation de boissons alcoolisées est interdite aux mineurs et aux adultes sans exception dans nos centres de vacances.

Drogues et substances illicites

- La détention et/ou la consommation de drogues et substances illicites sous toutes leurs formes sont formellement interdites.
- Elles entraînent une procédure de signalement pouvant aller jusqu'à l'exclusion de la personne du centre.

Violences

Qu'elles soient verbales ou physiques, elles n'ont pas leur place dans nos colos. Les adultes des CVJ sont vigilants et attentifs à la conduite des enfants. Le Directeur prend toutes les mesures indispensables pour éviter de tels comportements.

2 / SÉCURITÉ

L'ensemble des personnes présentes au CVJ ont droit à la sécurité :

- Cette sécurité physique, morale et affective est l'affaire de tous.
- Le Directeur est garant de l'application de la réglementation et responsable du contrôle de l'information et de la sécurité.
- Chacun a droit au respect, à la différence et à la confidentialité.
- Chacun a le devoir de respecter l'autre dans sa globalité, et particulièrement l'intimité de l'enfant.

3 / HYGIÈNE DE VIE

- Le Directeur a le devoir de faire respecter une bonne hygiène de vie.
- Tous les moyens doivent être mis en œuvre pour une sensibilisation des enfants et du personnel.

4 / RYTHME DE VIE

- Chaque enfant a droit à un rythme de vie et à des activités adaptés.
- Le Directeur doit organiser la vie collective et la moduler en fonction des besoins et de l'âge de chacun.
- Il doit éveiller la curiosité des enfants pour les inciter à découvrir des activités.

5 / RESPONSABILISATION

- L'enfant doit être reconnu comme une personne à part entière, avec son histoire et ses compétences.
- L'adulte se doit d'être à l'écoute de l'enfant.
- L'adulte doit prendre ses responsabilités en favorisant l'expression, l'autonomie et les attentes des enfants.
- Le Directeur participe à la formation de tous les personnels.
- En cas de non-respect de la présente charte de fonctionnement, IGESA se réserve le droit d'inscrire tout enfant concerné sur la liste « incident » prévue à cet effet. Dans cette hypothèse, la famille de l'enfant inscrit recevra un courrier/courriel explicitant les raisons et finalité(s) de cette inscription et les moyens dont elle dispose pour présenter ses observations et exercer ses droits, conformément à la loi Informatique et Libertés modifiée et au règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Par ailleurs, tout enfant inscrit sur la liste « incident » pourra faire l'objet d'un renvoi dans sa famille, après que le Directeur du centre aura informé l'organisateur d'IGESA et averti les parents. Dans ce cas, les frais de retour et d'accompagnement resteront intégralement à la charge des parents et le séjour ne sera pas remboursé.

COMMENT RÉSERVER UN SÉJOUR ?

EN LIGNE SUR WWW.IGESA.FR

- Frais de dossier réduits
- Simple et rapide
- Pour votre première réservation, créez votre compte IGESA en quelques clics, puis réservez votre séjour et payez (possibilité en plusieurs fois sans frais)

PAR TÉLÉPHONE OU PAR MAIL

Nos équipes sont à votre écoute du lundi au vendredi de 9 h à 17 h au 04 95 55 20 20 ou par mail à sejours.individuels@igesa.fr

APRÈS LA RÉSERVATION ?

- Rendez-vous dans votre espace client, rubrique « Mes dossiers vacances et colos ».
- Vous y trouverez votre facture 24 heures après la réservation.
- Vous pourrez compléter les informations obligatoires et les autorisations requises pour le séjour de votre enfant.

Assurance annulation et interruption de séjour
Flashez pour en savoir plus

INFOS pratiques

Comment obtenir les documents de séjour de mon enfant avant son départ en colo ?

Le trousseau, la convocation de transport et la lettre du Directeur sont disponibles dans votre espace client entre 30 et 15 jours avant le départ. Avant d'accéder à ces documents, vous serez préalablement amené à compléter la fiche sanitaire de votre enfant et les autorisations qui vous seront demandées.

Quels sont les documents à fournir le jour du départ de mon enfant ?

- **La fiche sanitaire :** un exemplaire doit obligatoirement être rangé dans le sac à dos de votre enfant, sous enveloppe.
- **La convocation** devra être présentée au point d'accueil mentionné sur celle-ci, au départ et au retour de votre enfant, afin d'accomplir toutes les formalités requises.

Que dois-je insérer dans la valise de mon enfant ?

- Le trousseau ;
- si traitement en cours, ordonnance + médicaments en cours dans leurs boîtes d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice ;
- l'argent de poche dans une enveloppe au nom de l'enfant.

Mon enfant peut-il emporter son téléphone portable ?

Vous serez informés, dans la lettre du Directeur, des dispositions concernant le téléphone portable.

Comment obtenir des nouvelles de mon enfant ?

Embarquez dans l'aventure et découvrez les journaux de bord, la meilleure façon de rester connecté avec vos enfants pendant leur colo ! Photos, commentaires, planning des activités, message pour informer de l'arrivée des enfants, présentation de l'équipe…
Seuls les parents dont les enfants sont inscrits au centre auront le code d'accès, qui sera communiqué dans la lettre du Directeur.



Pour plus d'infos, flashez le QR code.

Des colos **pour tous**

Pour le bien-être de votre enfant, toute attention particulière ou besoin spécifique doit impérativement nous être signalé lors de chaque inscription, afin d'organiser au mieux son séjour. Toute demande doit s'effectuer au plus tard 60 jours avant le début du séjour.

Notre ambition

Offrir la possibilité à tous les enfants de vivre une expérience unique, basée sur le partage et le respect, en prenant en compte leurs besoins et en favorisant leur autonomie.

Pour qui ?

- Offre exclusivement réservée aux enfants de ressortissants du ministère des Armées dans les centres de vacances de jeunes IGESA.
- Pour les enfants confrontés à un handicap ou à des problèmes de santé nécessitant une attention particulière tels que des troubles du déficit de l'attention, des troubles psychiques, un trouble du spectre de l'autisme, une déficience intellectuelle, sensorielle ou motrice, une allergie alimentaire grave…



Merci aux équipes ! Ma fille est revenue de la colo en demandant : quand est-ce qu'on repart ? Je ne veux plus partir qu'avec IGESA ! Je ne pouvais pas rêver mieux !

Préparation du séjour

- Pour préparer le séjour de votre enfant, contactez-nous le plus tôt possible.
- Un échange approfondi avec les familles pour déterminer le séjour et le transport les mieux adaptés en fonction des goûts, âge et besoins de votre enfant, des renseignements fournis et des capacités de nos centres.
- Complétez le dossier, disponible sur notre site igesa.fr, dans les meilleurs délais : au plus tard 60 jours avant le début de la colonie de vacances.
- Afin de garantir la confidentialité des informations, seules les personnes concernées ont accès au dossier de l'enfant.
- Il est impératif de nous informer des allergies ou du régime spécifique de l'enfant afin de prévenir tout incident pendant le séjour et de garantir le bien-être et la sécurité de votre enfant. Ces informations devront être précisées sur sa fiche sanitaire.

Le séjour

- L'équipe d'encadrement assurera une bonne intégration de votre enfant. Nous serons vigilants et soucieux de son bien-être.
- Votre enfant pourra vivre pleinement sa colo, s'enrichir de la vie de groupe, explorer, se faire de nouveaux copains, revenir avec des souvenirs plein la tête.

POINTS DE VIGILANCE

- Si nous ne sommes pas en mesure d'accueillir votre enfant en raison d'une structure non adaptée, de problèmes de recrutement, de nos capacités d'accueil… nous serons contraints d'annuler son séjour.
- Nous privilégions des séjours courts pour les premières colonies, sans transport.
- Votre enfant nécessite une attention particulière et :
 – vous n'avez pas contacté notre agence de réservation au moins 60 jours avant le début du séjour : nous nous réservons le droit d'annuler la réservation en appliquant nos conditions générales de vente ;
 – nos équipes ne peuvent, soit durant le voyage, soit durant le séjour, garantir le bien-être et la sécurité de votre enfant par manque d'informations sur ses besoins ; nous serons contraints de le renvoyer à vos frais, sans possibilité de remboursement.
- Nous donnons la priorité aux enfants n'ayant pas encore eu l'opportunité de partir avec IGESA ou n'ayant pas pu réserver un séjour pour leur enfant (demandes trop tardives, plus de disponibilités…).

Une inscription individualisée sans frais supplémentaires

Une ligne dédiée au 04 95 55 20 20 et un e-mail : vacancespourtous@igesa.fr

Une attention particulière

Un cadre bienveillant et sécurisé

Pour plus d'infos, flashez le QR code.

LE VOYAGE DE votre enfant

Dans le cadre de sa mission, IGESA organise le transport de tous les enfants depuis des points de départ. Notre objectif est d'assurer la sécurité et le confort des enfants. Le transport peut être réalisé en train, en car, en avion ou en bateau, selon le centre de vacances choisi.

Face aux défis logistiques rencontrés lors de la réservation de trains (refus de vente pour les voyages en groupe, absence de correspondance, limitation du nombre de places disponibles, temps d'attente en gare trop longs…), des trajets peuvent être effectués en car.

Modalités d'inscription

- Lors de votre réservation, choisissez l'une des formules de transport proposées et précisez les villes de départ et de retour. Pour des raisons d'organisation et de sécurité, seules les villes mentionnées sur la carte page 9 sont éligibles. Toutefois, parmi ces villes, certaines peuvent être indisponibles en fonction du centre choisi et des dates du séjour. Veillez à vérifier la disponibilité lors de votre réservation.
- Tout changement à moins de 50 jours du départ entraîne des frais de modification d'un montant de 100 euros.
- **À compter de 14 jours avant le début du séjour, aucune réservation ni modification de transport (lieu de départ et/ou de retour) ne pourra être effectuée.**
- En fonction du remplissage et de modifications de trajets par le transporteur, IGESA se réserve le droit de modifier ou d'annuler l'acheminement prévu initialement sans que cela donne lieu à une indemnisation en cas de surcoût éventuel pour la famille.
 IGESA ne peut être tenue pour responsable en cas de retard des trains, autocars et avions. La famille ne peut donc prétendre à un quelconque dédommagement.

Choix des villes

- Selon la ville choisie, plusieurs gares SNCF ou routières peuvent être proposées en points d'accueil. Soyez attentifs pour les villes de Châlons-en-Champagne, Lyon, Nancy, Nîmes, Tours ou Paris. Référez-vous à la carte page 9 pour vous guider.
- Exemple : si vous avez choisi Nancy lors de votre réservation, cette mention figurera sur votre facture. Le départ réel pourra toutefois s'effectuer depuis Nancy, Lorraine TGV ou Metz, selon les contraintes logistiques.

NOUVEAUTÉ 2027

Lille rejoint nos villes d'accueil*

*** Selon les séjours et dates proposés, et sous reserve des possibilités de la SNCF lors de la réservation des trains**

- Lors de votre réservation, pour les points de proximité, consultez notre site.

Convocation

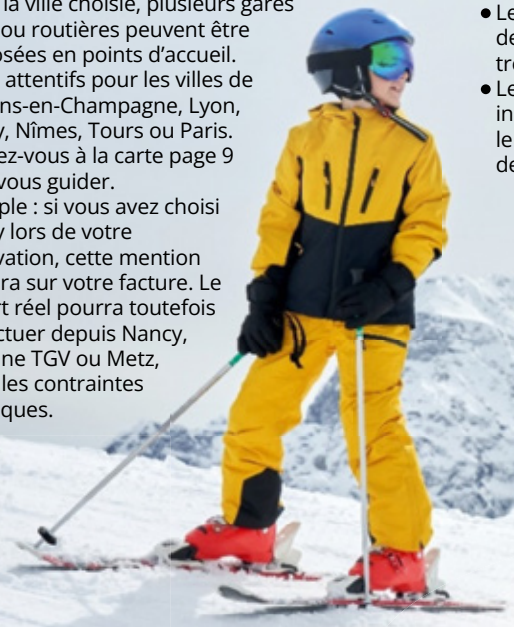
- La convocation de transport sera mise à disposition dans votre espace client entre 30 et 25 jours avant le départ de votre enfant, puis entre 30 et 25 jours avant son retour.
- Pour y accéder, toutes les formalités doivent être complétées et les informations demandées renseignées.
- Si plusieurs enfants partent dans des centres de vacances différents, les horaires et lieux de départ peuvent varier. Pensez à bien vérifier chaque convocation individuellement.
- Les horaires sont fixés par les compagnies de transport. Certains départs peuvent être très matinaux, certains retours tardifs.
- Le voyage se fait en groupe, et non individuellement, ce qui peut rallonger le temps de trajet, notamment en cas de points de regroupement sur les plateformes.

Sécurité du transport

- Un représentant IGESA vous accueille avec votre enfant au point de rendez-vous indiqué sur la convocation, ce qui garantit une prise en charge rassurante dès le départ.
- Pendant le trajet, votre enfant est encadré par nos accompagnateurs ou animateurs, avec un taux d'encadrement optimal : en moyenne un adulte pour 8 jeunes, bien au-delà des normes exigées, qui imposent 1 adulte pour 12 mineurs.
- Une équipe IGESA assure une permanence pour le suivi du transport.

Recommandations

- Respectez les horaires : soyez présents à l'heure et au lieu de rendez-vous indiqués sur la convocation. En cas d'absence ou de retard, vous devrez assumer les frais et l'organisation nécessaires pour acheminer votre enfant jusqu'au centre de vacances. Au retour, en cas d'absence ou de retard, IGESA est tenue de garantir la sécurité de votre enfant en contactant les autorités compétentes ou un organisme spécialisé.
- En cas d'empêchement au retour de votre enfant : vous devez désigner une personne pour le récupérer au point de rendez-vous fixé sur la convocation ou, pour les 14/17 ans, l'autoriser à rentrer seul depuis ce même point (hors aller-retour en famille).



Flashez pour accéder aux villes transportées par date

Participation aux frais de transport (aller-retour)

Participation	Tarif A	Tarif B	Tarif C	Tarif D	Tarif E	Tarif F
Séjours 2026	85,90 €	120,30 €	142,40 €	159,50 €	171,90 €	319,10 €
Séjours 2027	89,00 €	124,00 €	147,00 €	165,00 €	178,00 €	329,00 €

Les trajets sont organisés selon les conditions et tarifs énoncés et dans les conditions générales de vente.

Dans les deux cas : la décharge de responsabilité, disponible sur https://www. igesa.fr/colonies-sejours-linguistiques/telechargements, doit être remplie et transmise au correspondant transport de la direction régionale IGESA, à l'adresse mail figurant sur la convocation, au plus tard 48 heures avant la date du retour.

Frais de transport

La participation aux frais de transport s'ajoute au prix du séjour. Elle est adaptée à vos revenus, selon la tranche tarifaire à laquelle vous appartenez.
Bon à savoir : si vous choisissez d'accompagner vous-même votre enfant à l'aller ou au retour, le tarif transport ne pourra pas être réduit, même partiellement, pour les séjours en centres de vacances jeunes.

Conditions particulières

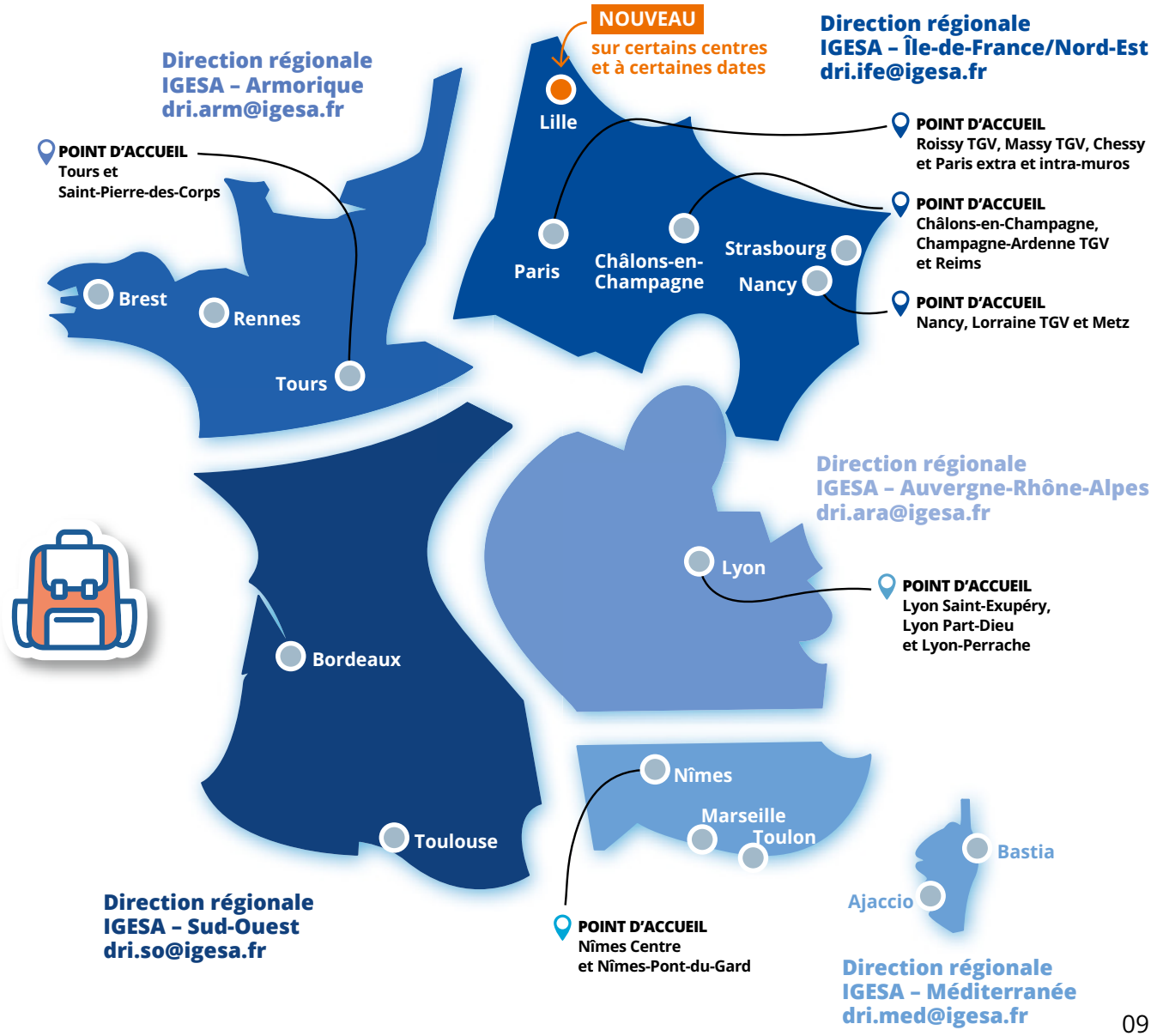
- Les enfants résidant en Corse doivent opter pour Bastia ou Ajaccio comme points de départ et de retour :
 – Les documents exigibles pour le voyage sont : une pièce d'identité en cours de validité et le numéro d'accréditation délivré par la compagnie régionale.
 – Pour le transport aérien sur les vols en France métropolitaine : les enfants de 4 à 11 ans (UM) sont pris en charge par le personnel de la compagnie aérienne. Ce service est inclus dans le prix du billet. Les adolescents âgés de 12 à 17 ans inclus peuvent être pris en charge à votre demande auprès de la compagnie aérienne. Ce service est facultatif et payant.
 – Seuls les enfants des familles résidant en Corse ont la possibilité d'opter pour Bastia ou Ajaccio comme ville de départ et de retour (obligatoire).
- Une pièce d'identité en cours de validité est obligatoire pour les voyages en avion ou en bateau.



LE VOYAGE DE VOTRE ENFANT
3 FORMULES AU CHOIX

- **RENDEZ-VOUS À LA COLO**
 Vous accompagnez votre enfant directement au centre.
- **RENDEZ-VOUS EN GARE**
 Transport organisé par IGESA depuis les villes principales proposées.
- **RENDEZ-VOUS EN POINT DE PROXIMITÉ**
 Forfait à 45 euros, ce transport ne s'applique qu'aux points de proximité des colos indiquées sur notre site.

Choix des villes de départ et de retour



FOCUS

Mont-Dauphin, Un hiver grandeur nature









Ma fille est revenue enchantée de son séjour et attend avec impatience le prochain, bien entendu toujours organisé par IGESA !

Un parent, février 2026

Au cœur des Hautes-Alpes, aux portes du Parc National des Écrins, le fort de Mont-Dauphin offre un cadre exceptionnel pour vivre des vacances d'hiver riches en sensations et en souvenirs. Classé au patrimoine mondial de l'Unesco, ce site imaginé par Vauban domine la vallée à 1 050 m d'altitude et bénéficie d'un ensoleillement remarquable, au cœur des paysages préservés des Hautes-Alpes. Installé au sein du fort, le centre de vacances accueille les jeunes dans un cadre confortable et convivial, idéal pour partager une véritable aventure collective entre amis.

Cet hiver, place aux séjours spécialement conçus pour les 12-17 ans !
Au moment de la réservation, chacun choisit son terrain de jeu : ski ou snowboard.
Au programme : des journées sur les pistes, une progression à son rythme, des pique-niques entre potes, sans oublier sensations, défis et fous rires tout au long du séjour !
Et pour les amateurs de snowboard, le domaine dispose aussi de super espaces dédiés : snowpark, boardercross…

À table !

Parce qu'en colo, bien manger, c'est sacré… et fun aussi !

Chez IGESA, on ne rigole pas avec les repas… enfin si, un peu ! Parce que manger en colo, c'est plus qu'un moment de pause : c'est un vrai moment de plaisir, de partage, de découverte… et d'apprentissage. Notre mission ? Faire rimer équilibre alimentaire, responsabilité environnementale et fous rires à table.

Une cuisine aux petits oignons (et sous haute surveillance)

Nos cuisines sont tenues comme des cocottes-minute : propres, organisées et surveillées de près ! Résultat : un plan de maîtrise sanitaire avec des protocoles stricts pour garantir la sécurité alimentaire, qui comprend :

- **une hygiène irréprochable** : lavage des mains, désinfection, équipements adaptés…
- **un suivi rigoureux :** contrôle des températures, traçabilité, formation des personnels…

Une assiette responsable (et délicieuse !)

Parce qu'on ne nourrit pas que des estomacs, mais aussi des consciences, IGESA propose des menus équilibrés et variés qui respectent les besoins nutritionnels des enfants (légumes, fruits, protéines, féculents, produits laitiers…), tout en proposant des menus plaisir. En accord avec la loi EGalim, IGESA s'engage chaque jour à offrir une alimentation durable et respectueuse, avec pour objectif :

- au moins 50 % de produits durables et de qualité, dont 20 % de bio ;
- un menu végétarien par semaine ;
- lutte contre le gaspillage alimentaire.

Et derrière les fourneaux ?

Pas des robots ! Les cuisiniers sont de vrais pros, avec un grand sourire et une passion pour faire plaisir. Ils sont là pour que les enfants se régalent lors des repas en veillant à l'hygiène et à la sécurité. Chaque plat est cuisiné avec passion et savoir-faire, pour que les repas en colo soient des temps de partage, sources de plaisir.



La qualité des menus servis a plu. Bons produits servis à table à nos enfants, parents ravis.
Un parent, Méaudre, hiver 2026



Tes colos d'hiver

MULTIACTIVITÉS, SKI ET BIATHLON À MÉAUDRE 12–13
SKI À VAL CENIS, SAINT-VÉRAN, GARIN ET LA PLAGNE 13–16
SKI ET MOTONEIGE À CHAMROUSSE 15– SKI OU SNOW À MONT-DAUPHIN 16





Plus d'infos sur vos colos

MÉAUDRE

Isère

À PARTIR DE 207,25 € sans transport



Plus d'infos et tarifs sur igesa.fr

AVENTURE ET DÉCOUVERTES

6/12 ans

SÉJOURS COLOS
- 27/12/26 au 02/01/27
- 07/02 au 14/02
- 14/02 au 21/02
- 21/02 au 28/02

Une colo givrée de souvenirs ! Tu rêves de vivre une aventure dans un décor de carte postale ? On t'emmène pour une semaine pleine de fun, de nature et de découvertes ! Selon la météo, tu pourras apprendre à diriger un attelage de chiens de traîneau ou t'initier à la cani-rando, construire des igloos ou t'aventurer sous terre avec une initiation à la spéléologie, partir en randonnée, à pied ou en raquettes, découvrir les magnifiques paysages qui t'entourent, déclencher des batailles de boules de neige mythiques, filer à toute vitesse en luge...

LES +

Goûter inuit ou dans une grotte, soins aux chiens, initiation aux étoiles et aux constellations, veillées et la fameuse boum !

Durée : 7 jours à Noël et 8 jours en février – **Capacité :** 36 enfants

SKI

11/17 ans

SÉJOURS COLOS
- 27/12/26 au 02/01/27

Envie de glisse, d'air pur et de grands espaces pour finir l'année ?
Au programme : ski, accompagné par les animateurs, cours de l'ESF pour progresser ou te perfectionner, break d'une demi-journée possible selon ta fatigue, luge, batailles de boules de neige et veillées !

LES +

Selon le niveau : ski 2 journées à Villard-de-Lans, spot emblématique du Vercors... et station de Tony Parker.

INFOS PRATIQUES

Le passage des niveaux n'est pas une obligation, il est fonction de la progression et de la volonté des jeunes.

Durée : 7 jours – **Capacité :** 48 jeunes

À PARTIR DE 233,50 € sans transport



INFOS & RÉSERVATION
WWW.IGESA.FR - 04 95 55 20 20

VOTRE ESPACE CLIENT
WWW.IGESA.FR

Pour tous renseignements concernant les transports, rendez-vous pages 8 et 9.

MÉAUDRE

Isère

BIATHLON

9/14 ans

SÉJOURS COLOS
- 07/02 au 14/02
- 14/02 au 21/02
- 21/02 au 28/02

Endurance, précision, adrénaline : relève le défi !
Tu as envie de te challenger ? de combiner effort physique et concentration ? Bienvenue dans l'univers du biathlon, un sport complet qui allie ski de fond et tir à la carabine laser… comme les pros !
Tu apprendras à maîtriser ton souffle pour viser juste, gagner en technique et en vitesse sur les skis, gérer l'effort, garder ton calme et repousser tes limites. Progresse à ton rythme, au cœur d'un environnement naturel à couper le souffle.

LES +
Prolonge l'aventure lors d'une randonnée nocturne. Veillées et la fameuse boum !

Durée : 8 jours – **Capacité :** 24 jeunes



À PARTIR DE
244,00 €
sans transport

Très bonne équipe encadrante et super activités proposées. Ma fille a déjà envie de repartir avec IGESA.

VAL CENIS

Savoie

À PARTIR DE
296,00 €
sans transport



SKI

6/11 ans

SÉJOURS COLOS
- 07/02 au 14/02
- 14/02 au 21/02
- 21/02 au 28/02

La magie de la montagne t'attend !
Direction la Haute Maurienne pour vivre l'hiver en grand !
Skie tous les jours avec les animateurs et améliore ta technique grâce à quelques cours de l'ESF.
Pour varier les plaisirs, descends en luge, éclate-toi avec des batailles de boules de neige et savoure un repas savoyard…
Sans oublier les veillées et la boum !

LES +
Domaine skiable de 1 300 m à 2 800 m d'altitude.

INFOS PRATIQUES
Le passage des niveaux de ski n'est pas une obligation, il est fonction de la progression et de la volonté des enfants.

Durée : 8 jours – **Capacité :** 40 enfants

Plus d'infos et tarifs sur igesa.fr

SAINT-VÉRAN
Hautes-Alpes

À PARTIR DE 296,00 € sans transport



SKI
6/14 ans

SÉJOURS COLOS
- 14/02 au 21/02
- 21/02 au 28/02
- 28/02 au 07/03

Ski, neige et grands sommets dans un cadre magique !
Dans le magnifique domaine de Molines-en-Queyras, skie tous les jours avec les animateurs et améliore ta technique grâce à quelques cours de l'ESF.
Pour varier les plaisirs, descends en luge, éclate-toi avec des batailles de boules de neige ou fais du shopping au marché d'hiver.
Sans oublier les veillées et la boum !

LES +
La station est située entre 1 740 m et 2 830 m d'altitude.

INFOS PRATIQUES
Le passage des niveaux de ski n'est pas une obligation, il est fonction de la progression et de la volonté des jeunes.

Durée : 8 jours – **Capacité :** 90 jeunes

GARIN
Haute-Garonne

SKI
6/14 ans

SÉJOURS COLOS
- 07/02 au 14/02
- 14/02 au 21/02
- 21/02 au 28/02
- 28/02 au 07/03

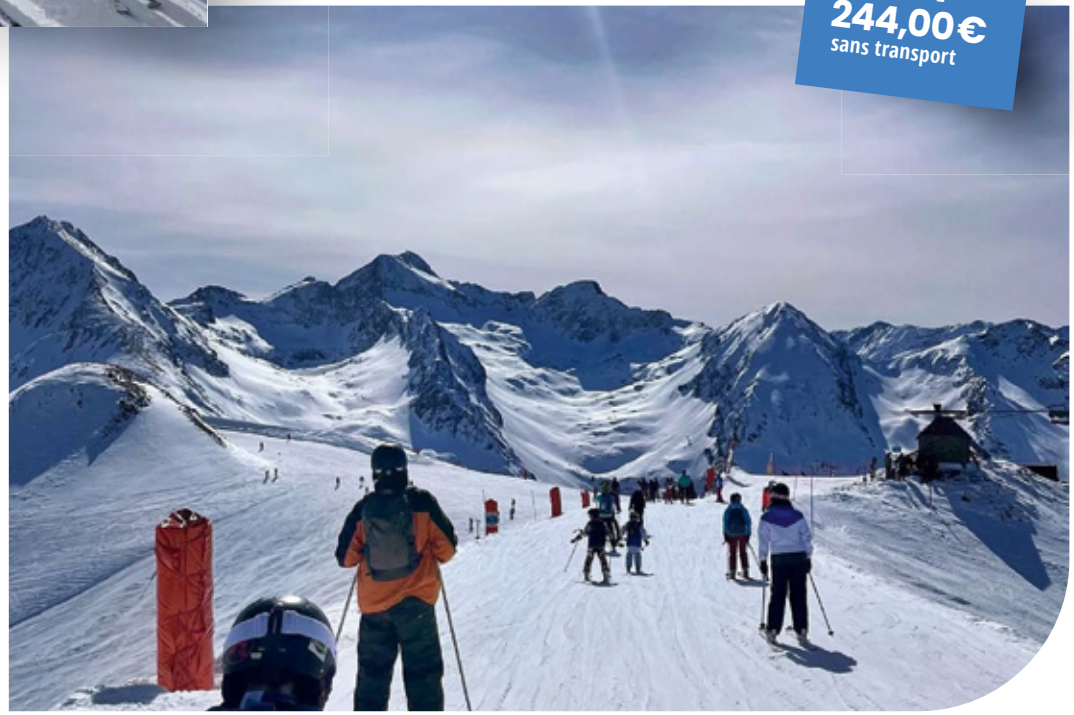
Ski, neige et liberté au cœur des Pyrénées.
Direction la station les Agudes, avec ses 60 km de pistes et ses sommets jusqu'à 2 400 m !
Skie tous les jours avec les animateurs et améliore ta technique grâce à quelques cours de l'ESF.
Et pour varier les plaisirs : descentes en luge, construction d'igloo...
Sans oublier les veillées et la boum !

LES +
Mercredi et samedi, c'est toi qui choisis : skier, participer à une activité ou te reposer au centre.

INFOS PRATIQUES
Le passage des niveaux de ski n'est pas une obligation, il est fonction de la progression et de la volonté des jeunes.

Durée : 8 jours – **Capacité :** 72 jeunes

À PARTIR DE 244,00 € sans transport



Pour tous renseignements concernant les transports, rendez-vous pages 8 et 9.

LA PLAGNE

Savoie

Le top ! L'ambiance, le ski, les activités et le directeur !



À PARTIR DE
332,00€
sans transport

SKI

12/17 ans

SÉJOURS COLOS
- 07/02 au 14/02
- 14/02 au 21/02
- 21/02 au 28/02

Glisse, potes et fun : tu es sur la bonne piste !
Skie tous les jours avec les animateurs et améliore ta technique grâce à quelques cours de l'ESF.
Profite des pique-niques entre potes au soleil, ambiance chill face aux sommets.
Sans oublier l'incontournable repas savoyard, du shopping dans la station, les veillées et soirées à thème !

LES +

La Plagne : domaine mythique pour vivre la montagne version XXL.

INFOS PRATIQUES

Le passage de niveaux n'est pas une obligation, il est fonction de la progression et de la volonté des jeunes.

Durée : 8 jours – **Capacité :** 48 jeunes

CHAMROUSSE

Isère

SKI ET MOTONEIGE

12/17 ans

SÉJOURS COLOS
- 14/02 au 21/02
- 21/02 au 28/02

Ski, motoneige et grand air : la montagne version adrénaline.
Skie tous les jours avec les animateurs et tes potes.
Découvre la motoneige : briefing, prise en main et balades au cœur de la forêt. Pour varier les plaisirs, éclate-toi à la patinoire, participe aux mythiques batailles de boules de neige, descends en luge ou fais du shopping dans la station.
Sans oublier les veillées et la boum !

LES +

Piste de ski à 5 minutes en navettes.

INFOS PRATIQUES

Niveau 2e étoile minimum requis.
Pas de cours ESF, ni de passage de niveau.
Hébergement en auberge de jeunesse.

Durée : 8 jours – **Capacité :** 20 jeunes

À PARTIR DE
332,00€
sans transport



INFOS & RÉSERVATION
WWW.IGESA.FR - 04 95 55 20 20

VOTRE ESPACE CLIENT
WWW.IGESA.FR

MONT-DAUPHIN

Hautes-Alpes

SKI OU SNOW

12/17 ans

SÉJOURS COLOS
- 14/02 au 21/02
- 21/02 au 28/02
- 28/02 au 07/03

Ski ou snow : choisis ton terrain de jeu*.
Cap sur Vars ! Ride tous les jours avec les animateurs et améliore ta technique grâce à quelques cours de l'ESF.
Pique-nique tous les jours avec tes potes sur les pistes ensoleillées.
Sans oublier du shopping dans la station, les veillées et la boum !

LES +
Grand domaine skiable de Vars et ses 185 km de pistes, tous niveaux.
Snowpark.

INFOS PRATIQUES
Le passage de niveaux de ski n'est pas une obligation, il est fonction de la progression et de la volonté des jeunes.

Durée : 8 jours – **Capacité :** 90 jeunes

Plus d'infos et tarifs sur igesa.fr



Au moment de la réservation.

Pour tous renseignements concernant les transports, rendez-vous pages 8 et 9.

INFOS & RÉSERVATION
WWW.IGESA.FR - 04 95 55 20 20

VOTRE ESPACE CLIENT
WWW.IGESA.FR

VAL CENIS

Savoie

NOUVEAUTÉ



SKI

12/17 ans

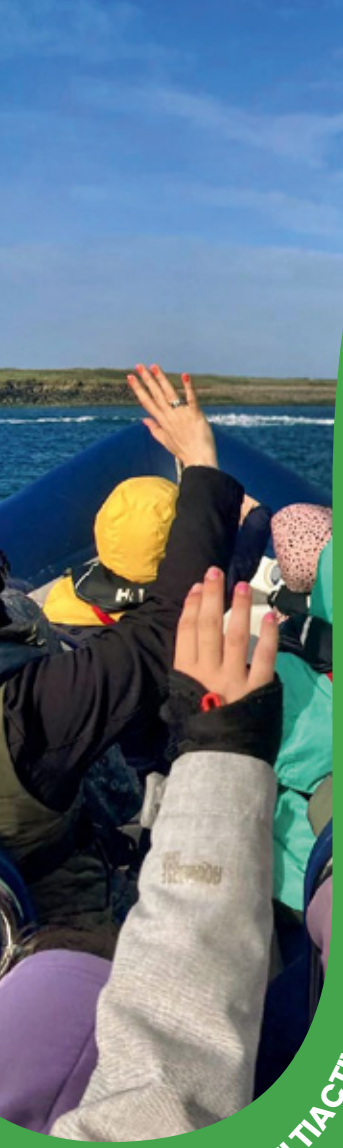
SÉJOURS COLOS
- 07/02 au 14/02
- 14/02 au 21/02
- 21/02 au 28/02

Paysages à couper le souffle, de la glisse à perte de vue et des potes !
Direction la Haute Maurienne pour vivre l'hiver en grand !
Skie tous les jours avec les animateurs et améliore ta technique grâce à quelques cours de l'ESF.
Profite des pique-niques entre potes au soleil, ambiance chill face aux sommets.
Sans oublier l'incontournable repas savoyard, du shopping dans la station, les veillées et soirées à thème !

LES +
Domaine skiable de 1 300 m à 2 800 m d'altitude.

INFOS PRATIQUES
Le passage de niveaux de ski n'est pas une obligation, il est fonction de la progression et de la volonté des jeunes.

Durée : 8 jours – **Capacité :** 40 jeunes



Tes colos de Toussaint & printemps

NATURE (MULTIACTIVITÉS, CANI-RANDO, CAMP...) 18-22 – SPORTS MÉCANIQUES 23 – SPORTS NAUTIQUES 23 – ÉQUITATION 24 – SPORTS COLLECTIFS 25 – LINGUISTIQUE 25 – LOISIRS 26





Plus d'infos sur vos colos

Plus d'infos et tarifs sur igesa.fr

ANDERNOS

Gironde

NOUVEAUTÉ

MULTIACTIVITÉS

4/5 ans

SÉJOURS COLOS
- 18/10 au 23/10
- 11/04 au 16/04

Une première expérience tout en douceur !
Une colo adaptée aux plus petits, où les enfants découvrent la vie en collectivité à leur rythme, entre jeux, nature et premières aventures.
Ils partent à la rencontre des animaux au zoo de Pessac, s'amusent lors d'une journée au parc d'attractions La Coccinelle et profitent d'une activité manuelle et de jeux.
Des temps calmes, des veillées adaptées et des moments de partage rythment le séjour.

LES +
Encadrement attentif et bienveillant.
Salle de jeux dédiée aux tout-petits.

INFOS PRATIQUES
Programme susceptible d'être adapté selon les conditions météorologiques.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 12 enfants



À PARTIR DE 164,60 € sans transport

ROCHESSON

Vosges

NOUVEAUTÉ



À PARTIR DE 164,60 € sans transport

GRAINE DE FERMIER

6/8 ans

SÉJOURS COLOS
- 18/10 au 23/10
- 18/04 au 23/04

Tu rêves de découvrir l'univers de la ferme ?
Pars en calèche à la rencontre des producteurs locaux, découvre une ferme pédagogique, apprends à transformer la laine, confectionne un goûter avec les produits de la ferme...

LES +
Des ateliers ludiques, de grands espaces naturels et des surprises concoctées par l'équipe d'animation.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 16 enfants

PALAVAS-LES-FLOTS

Hérault

MULTIACTIVITÉS

6/9 ans

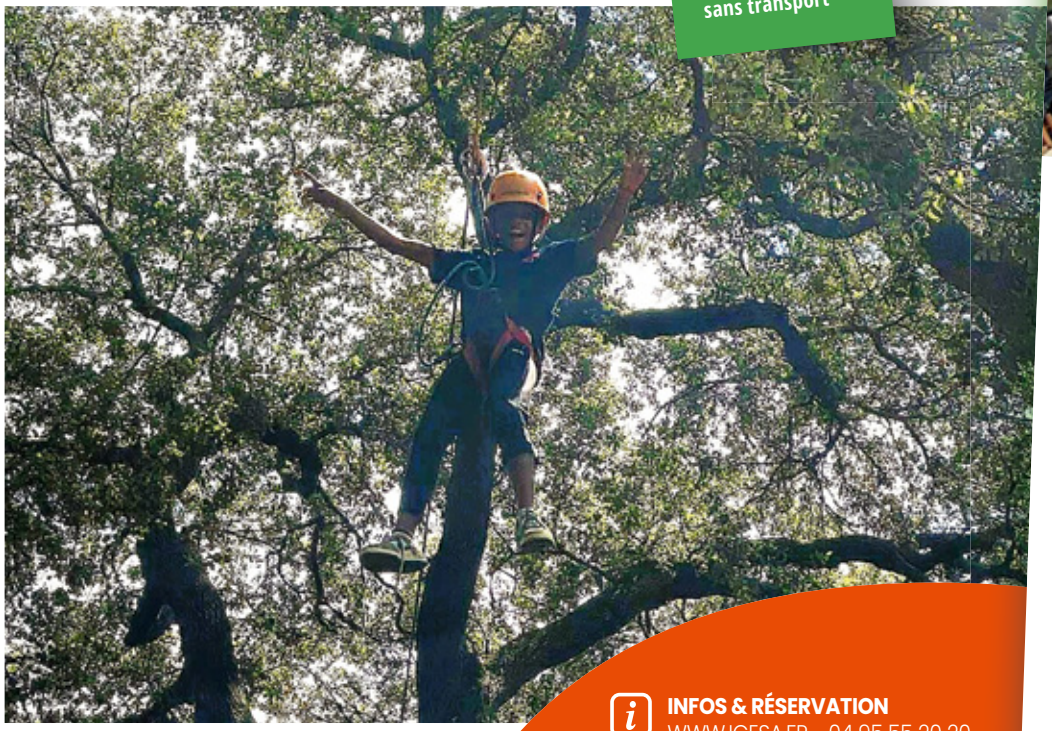
SÉJOURS COLOS
- 11/04 au 16/04

Explorateurs en herbe ?
Faufile-toi d'arbre en arbre au cœur de la nature lors d'une séance d'accrobranche ou plonge dans l'action avec un laser game aux rochers de Maguelone. Amuse-toi lors d'une sortie à la piscine pour faire le plein de jeux et de fous rires.
Et embarque pour une journée magique à la découverte de la Camargue et de ses trésors !

LES +
Activités sur la plage.
Sur le centre : city-stade, stade de football, terrain de pétanque.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 15 enfants

À PARTIR DE 170,00€ sans transport



INFOS & RÉSERVATION
WWW.IGESA.FR - 04 95 55 20 20

VOTRE ESPACE CLIENT
WWW.IGESA.FR

Pour tous renseignements concernant les transports, rendez-vous pages 8 et 9.

NOUVEAUTÉ

ANDERNOS

Gironde

À PARTIR DE 164,60€ sans transport



MULTINATURE

6/10 ans

SÉJOURS COLOS
- 18/10 au 23/10
- 11/04 au 16/04

Cap sur l'aventure au cœur du bassin d'Arcachon !
Entre terre et océan, découvre un environnement naturel riche et varié.
Participe à une pêche à pied à marée basse et observe les petits trésors de l'estran.
Prends de la hauteur lors d'une séance d'accrobranche.
Profite d'une journée au parc d'attractions La Coccinelle.
Sans oublier les veillées, les jeux et les moments partagés entre copains.

LES +
Structures de jeux extérieures à disposition.
Activité surprise.

INFOS PRATIQUES
Programme susceptible d'être adapté selon les conditions météorologiques.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 24 enfants

Plus d'infos et tarifs sur igesa.fr

CERDON
Loiret



MULTIACTIVITÉS
6/12 ans

SÉJOURS COLOS
- 18/10 au 23/10
- 11/04 au 16/04
- 18/04 au 23/04

Envie de vivre une expérience palpitante ?
Viens te faufiler d'arbre en arbre, traverse des ponts suspendus ou des passerelles, voyage en tyrolienne lors d'une séance d'accrobranche. Participe à un escape game dans un château de la Loire. Plonge dans l'univers pour voyager la tête dans les étoiles, l'espace d'une sortie au Pôle des étoiles de Nançay, un lieu exceptionnel.

LES +
Grands jeux et veillées !
City-stade sur le centre, tables de ping-pong et baby-foot.

INFOS PRATIQUES
En fonction des contraintes mais aussi des opportunités, le programme peut être modifié pour améliorer le séjour.
Pas de connexion ni de réseau sur le centre.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 18 enfants

ROCHESSON
Vosges

CANI-RANDO
8/12 ans

SÉJOURS COLOS
- 18/10 au 23/10
- 18/04 au 23/04

Des aventures grandeur nature avec ton chien de rando !
Prêt pour une semaine pas comme les autres ? Direction les forêts des Vosges pour des balades inoubliables, attaché à un fidèle compagnon à 4 pattes. Ensemble, sillonnez les sentiers, partagez de vrais moments de complicité… et de grandes bouffées d'air pur !
Sans oublier les veillées et les grands jeux.
Pour prolonger l'aventure : randonnées à pied ou sorties à vélo, jeux en pleine nature, sans oublier les veillées et les grands jeux.

LES +
Atelier cuisine spécial : concocte des friandises pour récompenser ton chien après l'effort.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 24 enfants



BERTHEAUME
Finistère



EXPLOR'OCÉAN
6/14 ans

SÉJOURS COLOS
- 18/04 au 23/04

Envie de découvrir les mystères marins ?
Émerveille-toi des richesses des océans à Océanopolis.
Pars à la découverte des trésors cachés de la mer d'Iroise lors d'une pêche à pied.
Et pour un souvenir unique : embarque pour une sortie en bateau dans l'archipel de Molène et observe les phoques gris, les oiseaux et, si la chance est de ton côté, les plus grands dauphins de France.

LES +
Jeux de plage, confection de crêpes et veillées à thème.

INFOS PRATIQUES
Le pass nautique est obligatoire.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 20 jeunes

FRÉJUS VILLA DES SABLES

Var

À PARTIR DE **180,50 €** sans transport



FRÉJUS CAMP

8/14 ans

SÉJOURS COLOS
- 18/10 au 23/10
- 18/04 au 23/04

Envie de te dépasser ? Cap sur Fréjus. Ici, c'est toi, avec ton groupe, qui choisis ton aventure parmi : accrobranche, laser game, battle archery, balade nocturne ou encore rando avec vue imprenable sur le massif de l'Esterel... Et si tu as encore de l'énergie, place aux grands jeux sur la plage ou aux virées en VTT ou en trottinette !

LES +

Centre en bord de plage avec accès direct à la mer.
Skatepark à proximité.
City-stade, baby-foot, table de ping-pong.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 50 jeunes

1re colo pour mon fils, qui est reparti avec le sourire, expérience à renouveler.

Pour tous renseignements concernant les transports, rendez-vous pages 8 et 9.

ROCHESSON

Vosges

MULTIACTIVITÉS

9/14 ans

SÉJOURS COLOS
- 18/10 au 23/10
- 18/04 au 23/04

Prêt à bouger, découvrir et rêver ?
Plonge dans l'aventure.
Faufile-toi d'arbre en arbre, traverse des ponts suspendus ou des passerelles, voyage en tyrolienne lors d'une séance d'accrobranche. Challenge-toi en te lançant dans l'escalade, sur voie naturelle ou artificielle (selon la météo). Améliore ton adresse au cours d'une séance de tir à l'arc. Et un moment hors du temps pour découvrir l'astronomie. Sans oublier veillées, grands jeux et soirées à thème.

LES +
Visite d'une confiserie traditionnelle.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 30 jeunes

À PARTIR DE **164,60 €** sans transport



INFOS & RÉSERVATION
WWW.IGESA.FR - 04 95 55 20 20

VOTRE ESPACE CLIENT
WWW.IGESA.FR

PALAVAS-LES-FLOTS

Hérault

MULTIACTIVITÉS

10/14 ans

SÉJOURS COLOS
■ 11/04 au 16/04

Sports, nature et évasion !
Kayak ou paddle : glisse sur l'eau entre ciel et mer.
Accrobranche ou laser game au cœur du site sauvage de Maguelone : sport et fun.
Escape game : résous des énigmes et défie tes amis.
Sans oublier une escapade en Camargue, au cœur d'un environnement exceptionnel.

LES +
Activités sur la plage.
Sur le centre : city-stade, stade de football, terrain de pétanque.

INFOS PRATIQUES
Le pass nautique est obligatoire.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 15 jeunes

À PARTIR DE **170,00 €** sans transport



Plus d'infos et tarifs sur igesa.fr

Pour tous renseignements concernant les transports, rendez-vous pages 8 et 9.

ANDERNOS

Gironde

NOUVEAUTÉ

À PARTIR DE **164,60 €** sans transport



MULTIACTIVITÉS

11/14 ans

SÉJOURS COLOS
■ 18/10 au 23/10
■ 11/04 au 16/04

Entre terre et océan, sport et découvertes !
Une séance d'accrobranche t'attend avec ses ponts suspendus, passerelles et tyroliennes.
Explore la nature autrement lors d'une sortie en canoë.
Pars également à la découverte de la célèbre dune du Pilat, la plus haute d'Europe, et prends de la hauteur pour profiter de paysages remarquables.
Sans oublier les veillées, les jeux et les moments partagés entre jeunes.

LES +
Activité surprise.

INFOS PRATIQUES
Le pass nautique est obligatoire.
Programme susceptible d'être adapté selon les conditions météorologiques.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 24 jeunes

SPORTS MÉCANIQUES

CERDON
Loiret

QUAD OU MINI-MOTO
6/12 ans

SÉJOURS COLOS
- 18/10 au 23/10
- 11/04 au 16/04
- 18/04 au 23/04

Quad ou mini-moto : à toi de choisir ton bolide* !
Envie de vitesse, de maîtrise et de sensations ?
C'est parti pour une initiation au pilotage sur terrain aménagé, encadré par un pro.
Franchis bosses et virages comme un as… et découvre même quelques bases de mécanique pour comprendre ta machine.
Et pour varier les plaisirs : atelier cuisine, balades à vélo ou à pied, grands jeux, veillées… et bien sûr la boum !

LES +
Forêt avec terrain aménagé.
Sortie surprise.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 32 enfants

** Au moment de la réservation.*

À PARTIR DE 164,60 € sans transport



Plus d'infos et tarifs sur igesa.fr

SPORTS NAUTIQUES

BERTHEAUME
Finistère



À PARTIR DE 170,00 € sans transport

NATATION
6/10 ans

SÉJOURS COLOS
- 18/04 au 23/04

Prêt à sauter à l'eau ?
Débutant, un maître-nageur t'apprendra à nager et à être à l'aise dans le grand bain.
Tu sais déjà nager, tu pourras te perfectionner et apprendre de nouvelles techniques avec un maître-nageur.

LES +
En fin de séjour, selon ta progression, tu pourras peut-être valider le pass nautique.
Piscine d'eau de mer couverte avec toboggans.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 16 enfants

Plus d'infos et tarifs sur igesa.fr

PALAVAS-LES-FLOTS
Hérault

NATATION
6/10 ans

SÉJOURS COLOS
- 11/04 au 16/04

Objectif pass nautique !
Ce printemps, apprends à nager avec un maître-nageur pour obtenir le graal : ton pass nautique.
Mais pas de pression : l'important, c'est de progresser à ton rythme et de t'amuser dans l'eau.
Et pour prolonger l'aventure, viens te faufiler d'arbre en arbre lors d'une séance d'accrobranche.

LES +
Plage à proximité du centre.
Sur le centre : city-stade, stade de football, terrain de pétanque.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 16 enfants



À PARTIR DE 170,00 € sans transport

SOLIGNAT
Puy-de-Dôme

ÉQUITATION
6/12 ans

SÉJOURS COLOS
- 11/04 au 16/04
- 18/04 au 23/04

Envie de vivre une expérience unique à Solignat ?
Le centre équestre se déplace sur le site spécialement pour toi. Tu pourras profiter de séances de monte dans une carrière spécialement aménagée, du pansage et du nettoyage des chevaux. Sans oublier les grands jeux et veillées !

LES +
Baby-foot, tables de ping-pong.

INFOS PRATIQUES
Aucun niveau requis pour ce séjour d'initiation.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 20 enfants

À PARTIR DE 170,00€ sans transport



Plus d'infos et tarifs sur igesa.fr

BRUZ-FÉNICAT
Ille-et-Vilaine

À PARTIR DE 180,50€ sans transport



ÉQUITATION
6/14 ans

Sur place, la colo est super. Ma fille est ravie.

SÉJOURS COLOS
- 18/10 au 23/10
- 21/02 au 26/02
- 18/04 au 23/04

Envie d'un lieu unique et idéal pour l'équitation ?
Découvre une cavalerie de 80 poneys et chevaux, adaptée à ton niveau et à ta taille. Apprends des techniques de monte, des jeux d'obstacles, de la voltige, de l'attelage et des randonnées. Familiarise-toi aussi avec les soins des animaux et leur bien-être.

LES +
En découverte ou en perfectionnement, la pratique de l'équitation s'effectuera par groupes de niveau, du débutant au confirmé. Relation permanente avec les chevaux. Toutes les activités se font sur le site.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 80 jeunes

Pour tous renseignements concernant les transports, rendez-vous pages 8 et 9.

SPORTS COLLECTIFS

BERTHEAUME
Finistère

FOOT
6/14 ans

Top, comme d'habitude !!!!

SÉJOURS COLOS
■ 18/04 au 23/04

Séjour 100 % foot !
Découvre les bases ou perfectionne-toi et vis ta passion à fond : ateliers techniques avec des coachs diplômés FFF, matchs, futsal, beach soccer...
Tu pourras aussi tester tes talents sur EAFC lors de tournois virtuels.
Et pour continuer l'aventure : activités sportives, pêche à pied, veillées...

LES +
Un freestyler pro te fera découvrir l'univers spectaculaire du **foot freestyle** !
Continue ton immersion dans l'univers de foot : assiste à un entraînement du Stade Brestois et rencontre les joueurs.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 20 jeunes

À PARTIR DE
170,00 €
sans transport



Plus d'infos et tarifs sur igesa.fr

SÉJOURS LINGUISTIQUES

SOLIGNAT
Puy-de-Dôme

À PARTIR DE
170,00 €
sans transport



AMERICAN CAMP
8/13 ans

SÉJOURS COLOS
■ 11/04 au 16/04
■ 18/04 au 23/04

Do you dream of speaking the language of Shakespeare ?
Viens pratiquer l'anglais dans le château de Solignat avec notre équipe bilingue et 8 heures de cours d'anglais.
Sans oublier : jeux sportifs, arts and crafts, flag football, Olympic Games, randonnée et veillées !

LES +
Staff bilingue. Un workbook fourni avec un diplôme en fin de séjour.

INFOS PRATIQUES
Séjour en partenariat avec Action Séjours.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 30 jeunes

Plus d'infos et tarifs sur igesa.fr

INFOS & RÉSERVATION
WWW.IGESA.FR - 04 95 55 20 20
VOTRE ESPACE CLIENT
WWW.IGESA.FR

VOLTAIRE
Île-de-France

L'équipe d'animation était au top !!!!

DÉCOUVERTE DE PARIS
12/17 ans

SÉJOURS COLOS
- 18/10 au 23/10
- 11/04 au 16/04
- 18/04 au 23/04

Envie de t'évader ?
Viens découvrir Paris à travers un rallye, des défis et des balades.
Et pour les sensations fortes, **2 journées aux parcs Disneyland et Astérix**.
Sans oublier Paris by night, du shopping, des veillées !

LES +
Hôtel IGESA en chambre double avec salle de bain privée.
Salle de détente.
Métro et tramway à 3 minutes à pied.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 24 jeunes

À PARTIR DE **236,60 €** sans transport



Plus d'infos et tarifs sur igesa.fr

INFOS & RÉSERVATION
WWW.IGESA.FR - 04 95 55 20 20

VOTRE ESPACE CLIENT
WWW.IGESA.FR

Pour tous renseignements concernant les transports, rendez-vous pages 8 et 9.

MADRID
Espagne

À PARTIR DE **439,00 €** Tarif avec transport au départ de Paris inclus (sous réserve de modification)



AVENTURE MADRILÈNE
12/17 ans

SÉJOURS COLOS
- 11/04 au 16/04
- 18/04 au 23/04

Envie d'une escapade urbaine pleine de découverte ?
Explore Madrid avec un séjour conçu selon tes envies et celles du groupe. Construis, avec l'équipe et tes nouveaux amis, ton programme parmi la cathédrale de l'Almudena, le musée du Prado, le tour Bernabéu, le palais royal, le parc du Retiro... ainsi qu'une **journée au parc d'attractions Warner !**
Et côté saveurs, régale-toi : prépare tes pique-niques le midi et partage des repas typiques le soir dans des restaurants, en fonction des choix du groupe.

LES +
Sorties shopping.
Veillées : sorties en soirée en centre-ville.

INFOS PRATIQUES
Obligatoire : passeport individuel ou carte d'identité valide, autorisation de sortie de territoire (formulaire Cerfa) et copie de la carte d'identité du signataire du document. Hébergement en auberge de jeunesse.

Durée : 6 jours – **Capacité :** 20 jeunes

Séjours linguistiques



ANGLETERRE 28-30 – ***IRLANDE*** 30 – **MALTE** 31 – **ÉTATS-UNIS** 31





Plus d'infos sur vos colos

BERKSHIRE

Angleterre

action-sejours



À PARTIR DE
698,00 €
Tarif séjour transport départ Paris inclus

CM1 À 1re

9/16 ans

DATES SÉJOUR
- 18/10 au 24/10
- 25/10 au 31/10
- 07/02 au 13/02
- 14/02 au 20/02
- 21/02 au 27/02
- 04/04 au 10/04
- 11/04 au 17/04
- 18/04 au 24/04

Le voyage : Eurostar depuis Paris.
Le site : collège implanté au cœur du campus de Burchetts Green, d'architecture typiquement britannique, qui s'étend sur 160 hectares de verdure.
L'hébergement : chambres de 1 à 5 lits.
Les cours : 12 h d'anglais.

LES ACTIVITÉS (au choix à l'inscription en fonction des dates)
Option **Magic & Fun** 9-15 ans
Option **Les experts à Londres** 12-16 ans
Option **London Discover** 10-16 ans
Excursion : 1 journée à Londres avec croisière sur la Tamise.
Soirée : tous les jours.

Durée : 7 jours

DISCOVER LONDON

Angleterre

ANGLOPHILES ACADEMIC Language · Education · Travel

2de À TERMINALE

14/17 ans

DATES SÉJOUR
- 17/10 au 24/10
- 13/02 au 20/02
- 20/02 au 27/02
- 10/04 au 17/04
- 17/04 au 24/04

Le voyage : Eurostar depuis Paris.
Le site : Londres, ville mythique, moderne et traditionnelle du Royaume-Uni.
L'hébergement : auberge de jeunesse, chambres 6 à 10 lits.
Les cours : ateliers interactifs pendant les visites culturelles : British Museum, musée Tate Modern, Natural History Museum, Wallace Collection, musée de Londres, musée des Sciences...

LES ACTIVITÉS
Visites des quartiers : Bloomsbury, Oxford, Piccadilly, Camdem et les monuments incontournables.
Soirées : balades nocturnes, Chinatown, veillées...

Durée : 8 jours



À PARTIR DE
697,50 €
Tarif séjour transport départ Paris inclus

Flashez le code pour plus d'infos ou pour connaître les tarifs

INFOS & RÉSERVATION
WWW.IGESA.FR - 04 95 55 20 20

VOTRE ESPACE CLIENT
WWW.IGESA.FR

ENJOY LONDON

Angleterre

VERDIE Hello

NOUVEAUTÉ



À PARTIR DE
450,50 €
Tarif séjour transport départ Paris inclus

6e À TERMINALE

11/17 ans

Le voyage : Eurostar depuis Paris.
Le site : partez à la découverte de l'une des capitales les plus célèbres au monde.
L'hébergement : 2 francophones par famille.
Les cours : 12 h de cours d'anglais.

LES ACTIVITÉS

Nouveauté : option visite du Warner Bros Studio (au choix à l'inscription).
Visite de Buckingham Palace et sa fameuse garde royale, le quartier historique de Westminster, Camden Market... De nombreuses activités, par exemple : sortie au bowling et notre escape game urbain dans Londres.

Durée : 7 jours

DATES SÉJOUR

- 18/10 au 24/10
- 25/10 au 31/10
- 07/02 au 13/02
- 14/02 au 20/02
- 21/02 au 27/02
- 04/04 au 10/04
- 11/04 au 17/04
- 18/04 au 24/04

SCHOOL CAMP

Angleterre

ANGLOPHILES ACADEMIC Language · Education · Travel

6e À 1re

11/16 ans

Le voyage : Eurostar depuis Paris.
Le site : Marchants Hill est situé à Hindhead, dans le Surrey, à proximité de Londres.
Grosvenor Hall, situé dans le Kent, à 1 h de Londres.
L'hébergement : chambres de 4 à 8 lits.
Les cours : 15 heures de cours d'anglais sur 5 matinées.

DATES SÉJOUR

Marchants Hill
- 17/10 au 24/10

Grosvenor Hall
- 13/02 au 20/02
- 20/02 au 27/02
- 10/04 au 17/04
- 17/04 au 24/04

LES ACTIVITÉS

Sportives et culturelles : descente en rappel, tir à l'arc, canoë, escalade, escrime, balançoire géante, échelle de Jacob, course d'orientation, construction de radeaux, survie en nature, trapèze, tyrolienne....
Excursion : 1 journée 1/2, dont 1 journée à Londres.
Soirées : veillées organisées, jeux, quiz et activités de détente...

Durée : 8 jours



À PARTIR DE
637,50 €
Tarif séjour transport départ Paris inclus

WESGATE-ON-SEA

Angleterre



5e À TERMINALE (1re à terminale pour le prépabac)

12/17 ans

Le voyage : Eurostar depuis Paris.
Le site : Westgate-on-Sea et Westbrook.
L'hébergement : 2 francophones par famille.
Les cours :
Séjour classique : 12 h de cours.
Spécial bac : 26 h de cours.

LES ACTIVITÉS
Nombreuses activités commentées en anglais (activités sportives, Westgate, Margate...), uniquement pour le séjour classique.
Excursion : 1 journée à Londres.
2 **soirées** à thème.

Durée : 7 jours

DATES SÉJOUR
- 18/10 au 24/10
- 25/10 au 31/10 (sauf prépabac)
- 07/02 au 13/02
- 14/02 au 20/02
- 21/02 au 27/02
- 04/04 au 10/04
- 11/04 au 17/04
- 18/04 au 24/04

Flashez le code pour plus d'infos ou pour connaître les tarifs

DUBLIN

Irlande

6e À TERMINALE

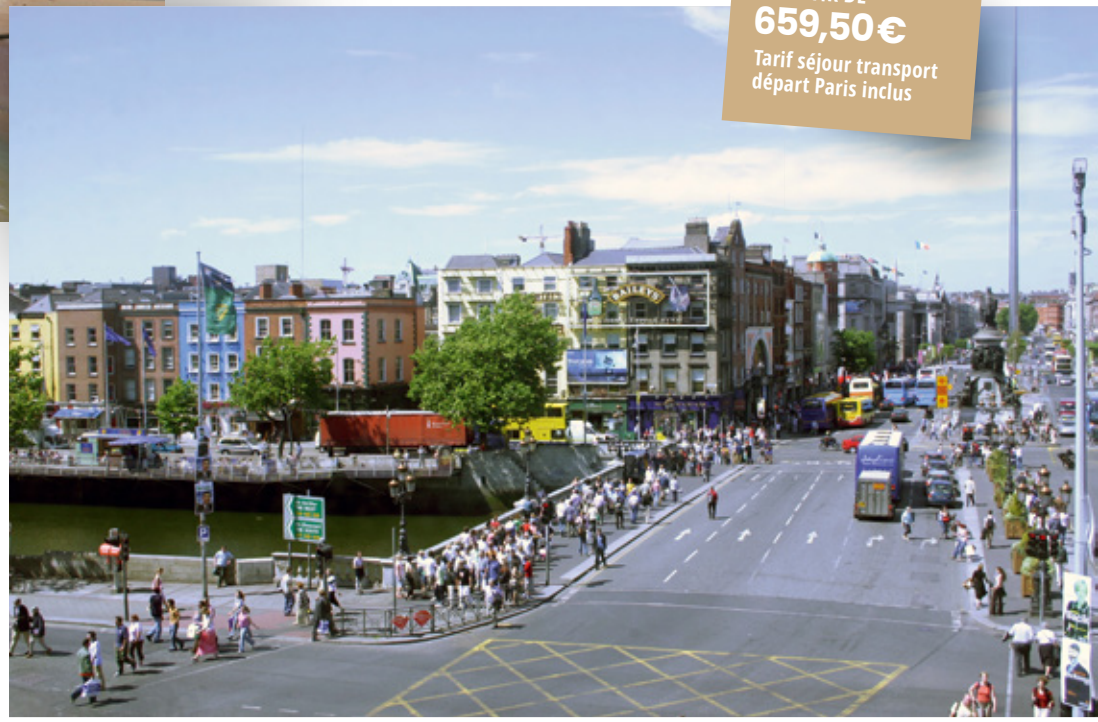
11/17 ans

Le voyage : avion depuis Paris.
Le site : banlieue sud de Dublin.
L'hébergement : 2 francophones par famille.
Les cours : 12 h de cours d'anglais en école de langue.

LES ACTIVITÉS
Visites locales pour découvrir Dublin : cathédrale, Dublinia, chasse aux trésors, musée GGA, stade de Croke Park ou initiation aux danses irlandaises...

Durée : 7 jours

DATES SÉJOUR
- 11/04 au 17/04
- 18/04 au 24/04



MALTE

VERDIE Hello

À PARTIR DE
603,00 €
Tarif séjour transport départ Paris inclus



4e À TERMINALE
13/17 ans

DATES SÉJOUR
- 18/10 au 25/10
- 14/02 au 21/02
- 10/04 au 17/04
- 17/04 au 24/04

Le voyage : avion avec escale.
Le site : Malte vous fera partager son héritage britannique, ses influences italiennes, son style méditerranéen et ses paysages à couper le souffle.
L'hébergement : résidence, chambre de 3 ou 4 lits.
Les cours : 15 h de cours d'anglais.

LES ACTIVITÉS
Visite de nombreux sites incontournables comme le village de Mdina, la « cité silencieuse », découverte de la petite île de Comino, plages...

Durée : 8 jours

DISCOVER NEW YORK

ANGLOPHILES ACADEMIC Language · Education · Travel

États-Unis

2de À TERMINALE
14/17 ans

DATES SÉJOUR
- 10/04 au 17/04
- 17/04 au 24/04

Le voyage : avion depuis Paris.
L'hébergement : en auberge de jeunesse, chambres de 4 à 8 lits.
Les cours : ateliers interactifs pendant les visites culturelles : Ellis Island, 9/11 Memorial & Ground Zero Museum, Empire State Building, Times Square, Central Park...

LES ACTIVITÉS
Balades et découvertes : la 5e Avenue, le Brooklyn Bridge, Harlem, Greenwich Village, Soho, Chinatown...
Soirées : veillées et sorties chaque soir.

Durée : 8 jours

À PARTIR DE
1 047,50 €
Tarif séjour transport départ Paris inclus



INFOS & RÉSERVATION
WWW.IGESA.FR - 04 95 55 20 20

VOTRE ESPACE CLIENT
WWW.IGESA.FR

Bien choisir **son séjour linguistique**

Quelques conseils afin de choisir la formule qui correspond le mieux à votre enfant.

Hébergement : collège ou famille d'accueil ?

Pour les plus jeunes, l'hébergement en collège est privilégié afin de garantir un encadrement permanent. À partir de 13 ans, les séjours sont proposés en collège ou en famille d'accueil : le collège est recommandé pour une première expérience à l'étranger, tandis que la famille d'accueil favorise davantage l'immersion et les échanges linguistiques.

Partir avec un ami ?

Si votre enfant souhaite séjourner avec un ami, merci de le préciser lors de la réservation.

Les familles d'accueil à l'étranger

Famille monoparentale, couple avec ou sans enfant, retraité... En aucun cas, la présence d'enfants ne peut être garantie. Les familles ne sont pas tenues d'organiser des sorties en dehors du programme prévu. Le participant doit s'adapter au mode de vie de sa famille hôtesse. Le jeune peut être logé en chambre individuelle, avec un jeune de la famille ou avec d'autres étudiants (de même sexe et d'âge similaire).

LES FORMALITÉS

POUR L'ANGLETERRE
Passeport valide obligatoire + autorisation de sortie du territoire (AST) + visa ETA.

POUR MALTE ET L'IRLANDE
Carte nationale d'identité valide ou passeport valide obligatoire + autorisation de sortie du territoire (AST).

POUR LES ÉTATS-UNIS
Passeport valide obligatoire + visa.

POUR TOUS
Photocopie du livret de famille si le parent signataire et l'enfant ne portent pas le même nom.

Pour plus d'infos flashez le QR code

DES FORMULES **ADAPTÉES À CHACUN**

LES SÉJOURS EN COLLÈGE

Hébergés en collège, les jeunes suivent des cours de langue, dispensés par des professeurs diplômés enseignant leur langue maternelle.
Ils participent au programme de loisirs proposé, encadrés par l'équipe d'animation française.
Les cours et la majeure partie des activités ont lieu sur place. Les seuls déplacements prévus s'effectuent en groupe. Les jeunes ne sont pas autorisés à sortir seuls le soir, quel que soit leur âge.

LES SÉJOURS HÉBERGEMENT EN FAMILLE ET COURS EN COLLÈGE

Les cours sont assurés par des professeurs diplômés enseignant leur langue maternelle.
Les jeunes participent au programme de loisirs proposé par l'équipe d'encadrement.
Le petit déjeuner, le repas du soir, les soirées et les dimanches sont passés avec la famille hôtesse. Le déjeuner est sous forme de panier-repas.
Le jeune doit faire preuve de beaucoup d'autonomie.
Les déplacements famille-école-activités peuvent se dérouler de trois façons : trajet à pied, trajet en voiture ou utilisation des transports en commun.

SÉJOURS EN AUBERGE DE JEUNESSE

Une alternative dynamique, conviviale et encadrée : les jeunes sont hébergés en auberge de jeunesse, dans un cadre collectif et sécurisé.
Les cours sont dispensés par des enseignants natifs qualifiés, et un programme d'activités culturelles et sportives est mis en place par l'équipe d'animation.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

Conformément à l'article L. 3422-1 du Code de la Défense, les activités d'IGESA s'exercent au profit des personnels civils et militaires en activité, des retraités du ministère des Armées, de leur famille et elles peuvent également s'exercer au profit de personnes dépendant d'organismes habilités par convention. Les conditions de vente suivantes ont été élaborées conformément aux dispositions du Code du tourisme qui déterminent les conditions d'exercice des activités relatives à l'organisation et à la vente de voyages ou de séjours et en application de l'arrêté du 5 juin 2023 relatif à l'accès à l'action sociale des armées.
Les présentes conditions générales de vente sont en conformité avec les articles R. 211-3 à R. 211-11 du Code du tourisme, que les familles sont invitées à consulter sur le site Légifrance : https://www.legifrance.gouv.fr/codes/section_lc/LEGITEXT000006074073/LEGISCTA000006158366/ #LEGISCTA000036464084
Le numéro Atout France (registre des opérateurs de voyages et de séjours) IGESA est le suivant : IM075120045.

I - Dispositions générales communes aux CVJ et séjours linguistiques

1 - Le contrat de vente

L'information préalable visée à l'article R. 211-5 du Code du tourisme relative aux prestations proposées est constituée dans nos catalogues : portail IGESA, devis, brochures et résulte de leur communication au client préalablement à la conclusion du contrat. Nos conditions générales sont réputées connues et acceptées dès l'envoi de votre bulletin d'inscription complété et signé ou dès le premier règlement (acompte compris) et quel qu'en soit le mode de règlement (carte bancaire, chèque, bons-vacances...).
Le contrat de vente est conclu par le règlement d'un acompte, soit par CB, soit par chèque.
En cas de refus de séjour, il vous est demandé de nous en avertir par courrier dans les meilleurs délais. Des frais d'annulation pourront vous être réclamés.

2 - Inscription

Par Internet :
Certains séjours sont réservables directement en ligne sur www.igesa.fr. Ce service est exclusivement accessible aux ressortissants du ministère des Armées, en activité ou à la retraite. Il vous suffit de vous connecter ou de créer votre compte, de suivre les étapes de réservation et de compléter les informations demandées.
Par téléphone :
Pour un accompagnement optimal, vous pouvez joindre nos conseillers au 04 95 55 20 20 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h sans interruption.
Par courrier :
Téléchargez le bulletin d'inscription sur www.igesa.fr, remplissez-le avec précision, puis renvoyez-le par voie postale ou par e-mail à : sejours.individuels@igesa.fr.
Assurez-vous de bien choisir le centre ou le séjour souhaité et de vérifier que l'âge de votre (vos) enfant(s) correspond aux critères du séjour sélectionné. Toute demande incomplète entraînera un refus d'admission.
IGESA simplifie ses démarches : Votre appartenance au ministère des Armées est désormais reconnue au moment où vous effectuez votre réservation auprès de nos conseillers de vente ou sur igesa.fr, sans besoin de fournir de justificatifs au préalable.
De même, la détermination de votre tarif s'effectue sur la base de vos déclarations (orales, écrites ou en ligne), sans présentation de l'avis d'imposition. Vous certifierez sur l'honneur vos déclarations : par courrier, en ligne ou par téléphone auprès des conseillers vacances.
Cependant, IGESA effectuera des contrôles aléatoires auprès des bénéficiaires de séjours.
Dans le cadre des contrôles réalisés, elle se réserve le droit de demander la communication de toute pièce justificative qu'elle jugera utile quant aux informations transmises ; leur non-présentation entraînera l'application du tarif maximal.
En cas d'erreur lors de vos déclarations, vous devrez vous acquitter des sommes demandées. Durant les 4 années suivantes, toute demande de séjour ne pourra être prise en compte sans les pièces justificatives (appartenance au ministère des Armées et avis d'imposition).
• Pour les non-ressortissants du ministère des Armées :
Les tarifs sont fixés par convention ou notes particulières pour ce qui concerne les non-ressortissants du ministère des Armées. Les non-ressortissants sont admis, dans la limite des places disponibles, au tarif F. Leurs inscriptions sont traitées après les dossiers des ressortissants. L'inscription pourra s'effectuer : par téléphone au 04 95 55 20 20 ; par e-mail à l'adresse sejours.individuels@igesa.fr ; par courrier à l'adresse suivante : IGESA – Direction des vacances – Caserne Saint-Joseph – BP 335 – 20297 Bastia Cedex.
NB : Afin de faciliter les échanges, IGESA privilégie la communication par e-mail ou SMS, merci de valider ces canaux de communication en renseignant et/ou en cochant les cases correspondantes.

3 - Système de réservation

Les séjours dans les centres de vacances jeunes et en séjours linguistiques sont ouverts prioritairement aux enfants de ressortissants du ministère des Armées :
– personnels en activité ;
– anciens agents retraités.
Ils sont également ouverts aux enfants :
– de personnels d'autres organismes avec lesquels une convention a été conclue ;
– de personnels des armées étrangères avec lesquelles une convention a été conclue.
Les demandeurs n'appartenant à aucune des catégories précitées sont désignés sous le terme de non ressortissants.

4 - Admission

En cas d'acceptation, votre facture est consultable et téléchargeable dans votre espace client, via un mail de confirmation.

5 - Calcul des frais de séjour

Si vous êtes ressortissant du ministère des Armées, vos frais de séjour sont calculés en fonction de votre revenu et de votre situation de famille, établis à partir du RABIPP (revenu annuel brut imposable par personne) de votre famille. Cinq tranches de tarif subventionné ont été établies du tarif A au tarif E. Pour calculer votre RABIPP, divisez le montant figurant à la ligne « revenu fiscal de référence » de votre feuille d'imposition N−2 (N étant l'année au cours de laquelle la demande est formulée) par le nombre de personnes fiscalement à charge et composant la famille (une part par personne). Consultez ensuite la grille des tranches tarifaires afin de connaître celle qui correspond à votre situation.

TRANCHES DE RABIPP (sous réserve de modifications)	
Tranche tarifaire	RABIPP en €
A	< 6 276 €
B	De 6 276 à 10 895 €
C	De 10 896 à 14 072 €
D	De 14 073 à 15 440 €
E	> 15 440 €

Pour une réservation par courrier, par e-mail ou par téléphone, le montant des frais de dossier est de 20 € (compris dans les tarifs du présent catalogue), non remboursable et exigible dès l'enregistrement par IGESA de votre bulletin d'inscription ou de votre réservation téléphonique. Si vous avez réservé votre séjour en ligne, les frais de dossier s'élèveront à 15 € (non compris dans les tarifs affichés).

Changement de situation dans les 12 mois précédant la date de la demande

Si la composition de la famille a changé dans les 12 mois précédant la date de la demande d'admission (exemple : naissance d'un enfant ou mariage) ou si les ressources du ménage ont diminué (exemple : perte d'emploi du conjoint), le quotient familial du demandeur est apprécié sur la base du dernier bulletin de salaire (salaire imposable) ainsi que sur celui de son conjoint si ce dernier exerce une activité professionnelle rémunérée. Si le conjoint n'a pas d'activité professionnelle, il devra fournir une attestation sur l'honneur. Le RABIPP s'obtient en multipliant le salaire par 12 (déduction faite de l'abattement fiscal de 10 % en vigueur, ainsi que des éventuels pensions alimentaires, frais de garde) et en divisant par le nombre de parts du foyer apprécié à la date de la demande. Ce mode de calcul du quotient familial s'applique aussi aux demandeurs qui n'ont perçu aucun revenu au cours de l'année N−2.

– Pour les personnels ayant été affectés en Outre-mer ou à l'étranger, le quotient sera calculé à partir du revenu fiscal de référence de votre feuille d'imposition portant sur les revenus N−2.

– Les personnes vivant en concubinage ou titulaires d'un pacs devront joindre à leur demande un document officiel de vie commune, ainsi que les avis d'imposition du demandeur, du concubin ou de la concubine.

– En cas de séparation des parents, lorsque le ressortissant vit seul (séparé, divorcé ou célibataire) et que son (ses) enfant(s) est (sont) à la charge fiscale de l'autre parent, il compte lui-même pour une part et demie et chaque enfant pour une part. **Tous les prix** affichés dans le catalogue Vacances Juniors tiennent compte des subventions accordées par le ministère des Armées pour les tranches tarifaires du tarif A au tarif E (subventions interministérielles + subventions vacances ASA).

Réduction

– Pour les CVJ : une réduction sur les frais de séjour est accordée lorsque plusieurs enfants d'une même famille sont inscrits au cours d'une même période* :

• 15 % de réduction sur le 2e enfant inscrit ;

• 20 % de réduction sur le 3e enfant inscrit et les suivants.

– Pour les SL : une réduction de 5 % du montant des frais de séjour est accordée au ressortissant dont au moins deux enfants sont admis durant la même période*.

**Automne, hiver ou printemps.*

Aide au transport

Pour les préacheminements en séjours étrangers et séjours linguistiques, une subvention d'aide au transport peut être allouée à chaque jeune pour le déplacement domicile-lieu de départ aller-retour (SNCF en deuxième classe, autocar, avion, bateau). Pour en bénéficier, vous devez adresser l'original du billet de transport directement à : IGESA – Direction des vacances – Caserne Saint-Joseph – BP 335 – 20297 Bastia Cedex, au plus tard 1 mois après la fin du séjour. Au-delà de cette date, aucun remboursement ne sera consenti. Seul le déplacement de l'enfant est pris en compte. Le montant de remboursement s'élève au maximum à 104 € du tarif A au tarif D (aller-retour) et au maximum à 52 € pour le tarif E (aller-retour).

TRÈS IMPORTANT : Les voyages en véhicule personnel ne sont pas remboursés.

6 - Paiement

Il est possible de solder votre séjour, quel que soit le mode de réservation (téléphone, courrier, Internet, mail), sur votre compte client IGESA. Le paiement de l'acompte (30 % du coût total du séjour et des frais de dossier) est immédiat par CB lors d'une réservation par téléphone, Internet, mail et courrier.

Pour une réservation par courrier, le paiement doit intervenir à la date de réception de la facture dans l'espace client. Si l'admission est prononcée moins de 30 jours avant le début du séjour, le paiement de la totalité des frais de séjour est exigible immédiatement.

Il est possible, après le règlement de l'acompte, d'échelonner ses règlements en 3 fois sans frais, à condition que la totalité des frais de séjour soit réglée 30 jours avant la date de début du séjour. Pour tout renseignement concernant le règlement de votre séjour, appeler le 04 95 55 20 20.

7 - Modalités de règlement

Pour tout type de règlement (hors carte bancaire), vous devez joindre la vignette de règlement détachable de votre facture.

CONDITIONS DE RÈGLEMENT		
Date de la réservation	Règlement de l'acompte et des frais de dossier	Règlement du solde
Moins d'un mois avant le début du séjour	Le montant total de la facture doit être adressé immédiatement.	
Autre cas	Dès réception de la facture	30 jours avant le début du séjour

Vous pouvez régler le séjour de votre enfant par :

– Carte bancaire

Visa, Eurocard ou Mastercard sont acceptées en France. Vous avez la possibilité de régler le solde de votre séjour sur igesa.fr (directement dans votre espace client, même si votre réservation a été effectuée par téléphone. NB : Il n'est pas possible de ne régler qu'un acompte sur igesa.fr. Si vous effectuez une réservation en ligne, un échéancier pour le règlement par carte bancaire du solde de votre séjour vous sera proposé.

Le montant minimal de paiement par carte bancaire est fixé à 10 €.

Vous pouvez également contacter le 04 95 55 20 20 pour régler le montant, acompte ou solde, que vous désirez acquitter, en indiquant à l'opérateur vos références.

– Chèques bancaires

Nous vous remercions de vérifier que ceux-ci sont signés et libellés à l'ordre de IGESA.

– Bons-vacances*

Les caisses d'allocations familiales (CAF) font bénéficier les familles allocataires de bons-vacances sous certaines conditions. Il vous appartient de vous renseigner auprès de la CAF dont vous relevez pour connaître vos droits et la réglementation en vigueur. Les bons-vacances doivent être transmis dès réception de la facture et doivent être impérativement réceptionnés avant la date de départ, sous peine de non-acceptation de ceux-ci par IGESA. Les bons sont à envoyer à l'adresse suivante : Pôle Gestion financière clients – Caserne Saint-Joseph – BP 77 – 20289 Bastia Cedex ou bien par mail à l'adresse suivante : polegestionfinanciereclients@igesa.fr. La validation des bons-vacances sera faite après étude de leur conformité avec la réglementation en vigueur pour chaque CAF. IGESA se réserve le droit de demander le règlement du séjour si les bons-vacances n'en couvrent pas le montant réel. Il ne sera pas procédé à un remboursement si le montant des bons CAF envoyés est supérieur à la somme due. Les bons-vacances ne peuvent en aucun cas servir au règlement des arrhes, qui doivent être obligatoirement réglées par chèque bancaire ou CB.

Pour tout renseignement concernant les bons-vacances, appeler le 04 95 55 20 20.

**** Les bons-vacances ne sont pas acceptés pour les centres CLIMS.***

– Chèques-vacances

Les chèques-vacances sont valables pour tous les séjours effectués sur le territoire des États membres de l'Union européenne. Ils ne sont pas acceptés pour les séjours partenaires hors de l'Union européenne.

IMPORTANT :

• Ils doivent être envoyés par recommandé avec accusé de réception (en fonction du poids, merci d'adapter l'enveloppe) à IGESA Bastia – Pôle gestion financière clients – Caserne Saint-Joseph – BP 77 – 20289 Bastia Cedex. Pour votre sécurité, nous vous conseillons d'utiliser le taux de recommandé R3 (suivi du recommandé et remboursement partiel en cas de perte). Nous vous conseillons également d'indiquer le nombre et la valeur des chèques-vacances adressés à IGESA.

• La partie supérieure des chèques-vacances ne doit pas être détachée et le nom du prestataire (IGESA) doit être mentionné sur tous les chèques transmis.

• Si vous ne pouvez pas payer exactement la somme due avec vos chèques-vacances, vous pouvez compléter le paiement à l'aide d'un chèque bancaire. À l'inverse, il ne sera pas procédé à un remboursement si le montant des chèques-vacances envoyés est supérieur à la somme due quel que soit le montant.

• IGESA accepte les chèques-vacances en cours de validité dont la date de péremption est suffisamment lointaine pour en permettre le traitement administratif et dans la mesure où les dates de règlement inscrites aux conditions générales de vente sont respectées. AUCUN délai supplémentaire ne sera accordé pour le paiement de l'acompte. Cas particuliers : paiement de l'acompte ou de la totalité du séjour par carte bancaire lors de la réservation.

En dérogation à la règle précédente, lors d'une réservation par téléphone et à la prise de paiement de votre acompte ou de la totalité du séjour (notamment si réservation moins de 30 jours avant le début du séjour) par carte bancaire, vous aurez la possibilité, dans un délai maximal d'un mois à compter de la date de facturation, de transmettre vos chèques-vacances à IGESA pour remboursement de la somme payée par carte bancaire. Attention, le montant du remboursement ne pourra être supérieur au montant réglé par carte bancaire (en d'autres termes, le montant des chèques-vacances adressés à IGESA ne devra pas excéder le montant payé par carte bancaire). Il ne sera pas procédé à un remboursement du montant excédentaire.

8 - Assurance

• Assurance responsabilité civile

L'assurance garantit la responsabilité civile encourue par IGESA et tout bénéficiaire à l'égard des tiers, du fait des activités, et des biens. Il peut s'agir de dommages corporels, matériels, immatériels consécutifs à des dommages corporels ou matériels garantis.

La responsabilité de l'IGESA et de son assureur ne pourra être engagée en cas de perte, vol et dégradation d'objets et d'effets personnels des personnes mineures (argent, bijoux, objets de valeur, téléphone portable, baladeur, console de jeux...).

• Assurance sinistre rapatriement

IGESA a souscrit un contrat couvrant les rapatriements pour tous les séjours.

• Assurance annulation

Vous pouvez souscrire l'assurance annulation de votre choix. IGESA vous propose l'assurance négociée avec le cabinet Lafont/AXA, et il vous appartient désormais de souscrire cette assurance directement auprès de notre partenaire le cabinet Lafont/AXA (sur son site Internet).

IGESA n'interviendra plus dans la souscription de l'assurance annulation au moment de la réservation de votre séjour, que ce soit par téléphone ou sur igesa.fr. Plus d'infos sur igesa.fr.

Pour les séjours linguistiques et les séjours à l'étranger, nous vous recommandons de souscrire, auprès de l'assureur de votre choix et à vos propres frais, une assurance annulation.

9 - Réclamations

Toute réclamation, de quelque nature qu'elle soit, relative au séjour, doit être adressée dans le délai d'un mois maximal après la date de retour, par lettre recommandée à : IGESA Relations clients – BP 335 – 20297 Bastia Cedex. Cependant, toute demande de régularisation tarifaire ne pourra être apportée au-delà de la date de fin de séjour.

II - Dispositions particulières aux centres de vacances de jeunes

Certains centres peuvent accueillir des enfants d'autres organismes, CE ou ministères liés à IGESA par convention.

1 - Système d'admission

L'ouverture des réservations est fixée au 8 septembre 2026.

Le regroupement d'enfants d'une même famille peut être demandé, sous réserve de compatibilité d'âge, de sexe et de disponibilité avec le centre souhaité.

Âge des enfants

Chaque centre n'est accessible qu'à des catégories d'âge très précises. L'âge de l'enfant s'apprécie à la date du début du séjour. Les enfants de moins de 4 ans et les adolescents qui atteignent 18 ans au cours du séjour ne peuvent pas être inscrits.

Enfants en situation de handicap ou atteints de troubles de la santé

Il est impératif, lors de la réservation, de signaler toute particularité médicale, psychique ou comportementale nécessitant une attention particulière ou susceptible d'affecter le bon déroulement du séjour (notamment : troubles du déficit de l'attention, troubles psychiques, trouble du spectre de l'autisme, déficience intellectuelle, sensorielle ou motrice, allergies sévères, etc.). Pour permettre une prise en charge adaptée, l'inscription doit être effectuée au plus tard 60 jours avant le début du séjour. Par ailleurs, toute situation particulière non déclarée et susceptible de compromettre les conditions d'accueil, de sécurité ou le bon déroulement du séjour pourra entraîner le retour anticipé de l'enfant dans sa famille. Dans ce cas, les frais de retour et d'accompagnement seront à la charge des parents, et aucun remboursement ne pourra être accordé.

Pour plus d'informations, veuillez-vous référer à la page 7.

2 - Documents préalables au séjour

Fiche sanitaire

Complétez le dossier de votre enfant dans votre espace client en vous identifiant sur igesa.fr. Un exemplaire de la fiche sanitaire doit être obligatoirement imprimé et présenté au moment du départ ou de l'arrivée au centre. Tout jeune qui ne sera pas en possession de la fiche sanitaire se verra interdire l'accès au transport ou sera renvoyé dans son foyer sans préavis au début du séjour et le séjour ne sera pas remboursé. Ces dispositions s'appliquent à tous les jeunes et pour tous les CVJ.

Droit à l'image

Dans le cadre de la loi sur le droit à l'image, une autorisation sera demandée au représentant légal de l'enfant autorisant la publication de l'image de l'enfant pour le minisite, la brochure juniors, le portail Internet IGESA et les réseaux sociaux. IGESA s'interdit toute utilisation commerciale de ces images.

Convocation transport

La « convocation de départ » sera consultable sur votre espace client, au plus tard 15 jours avant le voyage de votre enfant. Les éléments du retour vous seront transmis au plus tard 15 jours avant le retour de l'enfant à son domicile.

3 - Les tarifs

Les tarifs, qui comprennent les frais de dossier, l'hébergement en pension complète, les activités au programme et l'assurance rapatriement dès la prise en charge de votre enfant, sont présentés sans transport.

Attention : Les tarifs publiés dans la présente brochure sont communiqués sous réserve d'erreur d'impression ou d'omission et d'une éventuelle augmentation.

4 - Transport

• En centre de vacances de jeunes (CVJ) : pour les jeunes de 4 à 17 ans, le transport à destination des centres de vacances de jeunes peut être assuré par nos soins. Dans ces conditions, votre participation aux frais de transport est à ajouter au prix du séjour en fonction de votre tranche tarifaire.

TARIFS DES FRAIS DE TRANSPORT (Aller-retour)	
Séjours 2026	
A	85,90 €
B	120,30 €
C	142,40 €
D	159,50 €
E	171,90 €
F	319,10 €
Séjours 2027	
A	89,00 €
B	124,00 €
C	147,00 €
D	165,00 €
E	178,00 €
F	329,00 €

Un forfait transport de 45 € est proposé si vous optez pour un transport à partir d'une gare de proximité du centre de vacances (cf. www.igesa.fr). Les frais de transport sont à ajouter au prix du séjour, sauf pour les parents qui accompagnent leur enfant à l'aller et au retour dans les centres de vacances de jeunes. Aucune réduction sur les frais de transport ne sera prise en compte pour les parents qui accompagnent leur enfant à l'aller ou au retour dans les centres de vacances de jeunes.

Attention :

• Merci de bien préciser la ville de départ/retour lors de votre réservation. Aucun remboursement ne pourra avoir lieu en cas de modification de ces informations à moins de 50 jours du début du séjour.

• À compter de 14 jours avant le début du séjour, aucune réservation ni modification de transport (lieu de départ et/ou de retour) ne pourra être effectuée.

Si vous n'êtes pas au rendez-vous (lieu, date et heure indiqués sur la convocation transport), il vous appartiendra d'acheminer directement votre enfant jusqu'au centre à vos frais. Aucun remboursement sur les frais de transport ne pourra être effectué. Le séjour commence dès la prise en charge de votre enfant (transport compris). Pour les centres étrangers, pour tous les départs, les dates sont soumises aux contraintes des compagnies de transport et, de ce fait, peuvent être avancées ou reculées de 24 h ou plus. Les trajets seront effectués aux conditions et tarifs énoncés dans le présent catalogue (cf. p. 8 et 9), sous réserve des conditions de remplissage et d'éventuelles modifications de trajet par le transporteur, sans que cela donne lieu à indemnisation en cas de surcoût.

5 - Conditions de modification ou d'annulation de séjour ou de transport

• Du fait d'IGESA :

Avant le séjour, IGESA peut être exceptionnellement contrainte de modifier ou d'annuler votre séjour en cas de force majeure, pour des motifs d'intérêt général ou de sécurité, ou en cas d'insuffisance de participants. IGESA s'engage à vous proposer, dans la limite de ses capacités, un séjour équivalent à coût comparable que vous serez libre d'accepter. En cas de refus de cette nouvelle proposition, les sommes déjà versées vous seront remboursées.

• De votre fait :

Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente. Toute modification ou annulation de séjour doit impérativement faire l'objet d'une confirmation par lettre recommandée avec accusé de réception envoyée par les parents, à l'agence de réservation ou par mail à l'adresse sejours.individuels@igesa.fr.

Le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours à l'étranger implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente et à celles de nos partenaires, disponibles sur www.igesa.fr, rubrique « Les Colos », sous-rubrique « Documents à télécharger », ou sur demande. Nous vous conseillons de souscrire une assurance annulation. Les séjours étant subventionnés, il est nécessaire que l'assurance annulation soit souscrite par rapport au coût réel du séjour, et non par rapport au prix payé. Les prix indiqués sont établis en fonction des données économiques du moment (coût du transport, redevances, taxes, cours de devises...). En cas de modification significative de ces données, IGESA se réserve le droit de modifier ses prix de vente, qui seront portés à la connaissance du client.

• Modification : nouvelles conditions

Toute modification de centre, de date, de lieu de départ et/ou de retour à 50 jours du début du séjour peut être acceptée, sous réserve que soient remplies les conditions d'admission applicables au nouveau centre et que les possibilités de transport, s'il y est fait recours, existent.

L'acceptation de modification entraîne l'annulation du séjour antérieur et l'établissement d'une nouvelle facture tenant compte des sommes déjà versées par la famille. Toute demande de modification sera facturée selon le barème énoncé dans le tableau ci-dessous.
Attention : À compter de 14 jours avant le début du séjour, aucune réservation ou modification de transport (lieu de départ et/ou de retour) ne pourra être effectuée.

MODIFICATION (valable pour les CVJ)	
Délai* avant la date de début de séjour initial	Frais de modification
Jusqu'à 50 jours avant le départ	0 €
À compter de 49 jours	100 €

** Le délai s'applique à compter de la date de réception de la demande de modification par les services IGESA.*

• Annulation de séjour : nouvelles conditions
Toute annulation de séjour sera facturée selon le barème énoncé dans le tableau ci-dessous.

ANNULATION DE SÉJOUR (valable pour les CVJ)	
Délai entre le jour où l'annulation est portée à la connaissance d'IGESA et la date de séjour. Ce délai s'apprécie à compter de la date d'envoi de la demande d'annulation en RAR.	
Jusqu'à 50 jours avant le départ	20 € de frais de dossier
De 49 à 30 jours avant le départ	30 % du montant total du dossier *
De 29 à 15 jours avant le départ	50 % du montant total du dossier *
À compter de J – 14	100 % du montant total du dossier *

** Frais de dossier conservés.*

Interruption de séjour
Tout séjour écourté ou diminué de certaines prestations de votre fait (quel que soit le motif) ne donne lieu à aucun remboursement. Dans ce cas, les frais de retour et d'accompagnement restent intégralement à la charge des parents.

Incident durant le séjour et renvoi
En cas d'incident marquant ou de faute grave, notamment :
– atteinte à l'intégrité physique, psychologique ou morale d'un membre d'un CVJ IGESA ou d'un autre enfant participant à ce CVJ ;
– atteinte à l'organisation ou à la bonne marche du centre ;
– préjudice matériel ou moral grave à IGESA ;
– et plus largement en cas de non-respect de la charte de fonctionnement (disponible sur le site Internet www.igesa.fr et dans le présent catalogue), l'enfant pourra faire l'objet d'un renvoi dans sa famille après que le directeur du centre aura informé l'organisateur IGESA et averti les parents. Dans ce cas, les frais de retour et d'accompagnement restent intégralement à la charge des parents et le séjour ne sera pas remboursé. IGESA se réserve le droit d'inscrire tout enfant concerné sur la liste « incident » prévue à cet effet. Dans cette hypothèse, la famille de l'enfant inscrit recevra un courrier/courriel explicitant les raisons et finalité(s) de cette inscription et les moyens dont elle dispose pour présenter ses observations et exercer ses droits, conformément à la loi Informatique et Libertés modifiée et au règlement général sur la protection des données (RGPD).

III - Dispositions particulières aux séjours linguistiques

Nous sous-traitons nos séjours linguistiques ; de ce fait, des enfants d'autres organismes, CE ou ministères pourront partager ces séjours avec les enfants dépendant d'IGESA.

1 - Les séjours
Les conditions générales de vente des organismes sont accessibles sur leurs sites Internet respectifs ou sur demande :
Action Séjours : www.action-sejours.com
Anglophiles Academic : anglophiles.com
Club Langues et Civilisations : www.clc.fr
Verdié Hello : www.verdiehello.com

2 - Transport province-Paris
Pour rajouter un pré/post-acheminement, au moment de la réservation pour les partenaires suivants :
• Séjours CLC : tarifs et villes proposées sur igesa.fr.
• Séjours Anglophiles : Arras, Caen, Le Mans, Le Havre, Lille, Rouen, Tours/Saint-Pierre-des-Corps : 199 € ; Ajaccio, Angers, Bastia, Bordeaux, Brest, Clermont-Ferrand, Dijon, Genève, Lyon, Marseille, Montpellier, Mulhouse, Nantes, Nice, Pau, Rennes, Strasbourg, Toulouse : 299 €.
• Séjours Verdié Hello : tarifs et villes proposées sur www.igesa.fr.
• Séjours Action Séjours : Orléans : 90 €. Lille : 130 €. Metz, Nancy : 160 €. Bordeaux, Lyon, Rennes, Strasbourg : 175 €. Marseille, Nantes, Montpellier : 180 €. Brest : 200 €, Nice, Toulouse : 280 €.

3 - Transport
Pour tous les séjours, la ville de départ et d'arrivée est Paris (sauf indication de départ depuis la province). La prise en charge des jeunes s'effectue au lieu de rendez-vous avec 1 animateur pour 12 enfants environ. Pour tous les départs, les dates sont soumises aux contraintes des compagnies de transport et peuvent, de ce fait, être avancées ou reculées de 24 h ou plus. Pour les acheminements, en fonction des heures de départ et de retour, les organismes peuvent être amenés à changer le mode de transport indiqué. Les dates des séjours indiquées sont celles du premier point de départ. Compte tenu des temps de trajet, elles seront forcément décalées de plusieurs heures, voire d'une journée pour les points de départ se rapprochant de la frontière. Cela ne change rien à la durée du séjour sur place. Pour connaître les compagnies aériennes, veuillez consulter les organismes.

4 - Documents préalables au séjour
Votre demande étant acceptée, dans un second temps, vous recevrez de l'organisme toute la documentation nécessaire (fiche technique du centre, informations pratiques du séjour).

5 - Les tarifs
Les tarifs comprennent le transport aller-retour, la pension complète, les cours de langue, l'animation, les animations culturelles ou sportives, les assurances obligatoires, les frais de dossier de l'organisme. Ces tarifs sont donnés **sous réserve des fluctuations monétaires et d'une hausse du prix du carburant**. Ils peuvent donc être modifiés en cas de variations du taux de change ou des prix de transport. **L'inscription à une prestation proposée par IGESA engendre une participation de 23 € non remboursable** au titre de frais de dossier inclus dans les tarifs.

6 - Conditions de modification ou d'annulation de séjour
Les séjours étant subventionnés, il est nécessaire que l'assurance annulation soit souscrite par rapport au coût réel du séjour, et non par rapport au prix payé. Nous consulter au 04 95 55 20 20 du lundi au vendredi de 9 h à 17 h, sans interruption.
• Du fait de l'organisme de séjours linguistiques : avant le séjour, l'organisme peut être exceptionnellement contraint de modifier ou d'annuler votre séjour en raison de force majeure tenant à des motifs d'intérêt général ou de sécurité. Il vous proposera dans la mesure du possible un séjour équivalent à coût comparable que vous serez libre d'accepter. En cas de refus de cette nouvelle proposition, les sommes déjà versées vous seront remboursées.
• De votre fait : le fait de s'inscrire à l'un de nos séjours implique l'adhésion complète à nos conditions générales de vente et à celles de nos partenaires (*voir partie III-1*).

ANNULATION DE SÉJOUR (valable pour les SL)	
Délai entre le jour où l'annulation est portée à la connaissance d'IGESA et la date de séjour. Ce délai s'apprécie à compter de la date de réception à IGESA de la demande d'annulation en RAR.	
Plus la date de départ approche	Plus les frais d'annulation que vous aurez à payer à l'organisme seront importants. Les organismes ayant leurs propres conditions d'annulation, il vous appartient de les consulter en vous connectant sur leurs sites Internet respectifs, mentionnés ci-dessus.
23 € de frais de dossier IGESA	Conservés quel que soit le motif d'annulation
Pour les départs de province	Le prix du billet restera dû quel que soit le motif de l'annulation.
Un séjour écourté ou diminué de certaines prestations du fait de l'adhérent (quel que soit le motif) ne donne lieu à aucun remboursement.	
En cas d'indiscipline grave, de mauvaise conduite, de vol, d'usage de drogue ou d'alcool, l'organisme, en accord avec IGESA, peut décider le renvoi d'un jeune en France, après en avoir informé ses parents. Dans ce cas, les frais de retour et d'accompagnement sont à la charge des parents et le séjour n'est pas remboursé.	

Attention : Toute annulation doit faire l'objet d'un courrier recommandé avec accusé de réception à IGESA ou d'un mail adressé à l'adresse suivante : sejours.individuels@igesa.fr.

Le catalogue IGESA hiver-printemps 2027 est édité par IGESA, Caserne Saint-Joseph, BP 335, 20297 Bastia Cedex.
Informations valables sous réserve d'oubli, d'erreur typographique ou d'impression. En cas de force majeure, IGESA se réserve le droit de modifier ou de supprimer tout produit ou service sans préavis. Photos non contractuelles. Crédits photo : IGESA, Agence Urope, Étoile Vega, Flaticon.com, Shutterstock, Adobe Stock, iStockphoto. Conception et réalisation : Lift Me Up

OBJECTIF BAFA,
deviens animateur

- Formation générale,
- Formation d'approfondissement,
- Option surveillant de baignade possible

Tarif préférentiel pour les ressortissants du ministère des armées et leurs ayants droits

Inscription en ligne sur igesa.fr à partir de novembre 2026

IGESA RECRUTE
Au service de vos enfants

- Du personnel pédagogique (directeurs et adjoints, animateurs…),
- du personnel technique (cuisine, ménage, plonge…),
- du personnel pour renforcer l'accueil et l'encadrement lors de l'acheminement des enfants sur leur lieu de vacances

Rejoignez nos équipes

Devenez parents accompagnateurs !

IGESA vous offre la possibilité d'accompagner votre enfant avec son groupe jusqu'à son lieu de séjour.



TES bons plans

BIENVENUE 1re COLO ![2]

60 € de réduction
pour ta première colo IGESA

Code promo : BIENVENUE2027

NOUVEL AVANTAGE FRATRIE [3]

Profitez d'une remise exclusive pour les familles :

15 % de réduction
dès le 2e enfant inscrit

20 % de réduction
dès le 3e enfant inscrit
et les suivants

Cumulable avec l'offre Early booking

PARS EN COLO AVEC TON COPAIN !

Invite un copain ou une copine à partir en colo avec toi et profite de

50 € de réduction pour toi

50 € de réduction
pour ton copain (ou ta copine)

Code promo : COPAIN2027

LES COUPS DE POUCE POUR PARTIR EN COLO !

PASS COLO

Pour les enfants de 11 ans : bénéficiez de 200 à 350 € (selon les revenus du foyer).
Plus d'infos sur www.jeunes.gouv.fr/passcolo

AIDE AUX VACANCES ENFANTS (AVE)

Pour financer une partie du séjour de votre enfant.

EARLY BOOKING

RÉSERVE TÔT, PAYE MOINS !

Réserve ton séjour
avant le 15/10/2026 et bénéficie de

60 € de réduction [1]
(si transport assuré par l'IGESA)

30 € de réduction [1]
sur les séjours sans transport.

1) Valable pour une colo ou un séjour linguistique (hors séjour Toussaint, Noël et Bruz).

2) 60 € de réduction par enfant si fratrie.

3) Offre valable pour les enfants d'une même fratrie inscrits sur une même période de réservation dans un centre IGESA.

Offres valables sur igesa.fr, excepté l'offre COPAIN2027, merci de contacter notre agence au 04 95 55 20 20.

Offres non cumulables (sauf mention contraire).

Ouverture des réservations le 08/09/2026

ici









60 ANS

DJ_CAT_FI_VAC_202609_JIE